

SÉANCE DU 22 MAI 1887.

PRÉSIDENCE DE M. BEQUET,

VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 ¹/₂ heures de relevée.

M. Houzé, président, invite M. Bequet, vice-président, à prendre le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Dépouillement du scrutin. — M. J. Fraipont, professeur de paléontologie à l'Université de Liège, est proclamé membre effectif à l'unanimité des suffrages.

Ouvrages présentés. — *Matériaux pour servir à l'histoire du village d'Havré : Les inscriptions de la chapelle de Bon-Vouloir. — Époques préhistorique, belgo-romaine et franque*, par M. de Munck, membre effectif. Deux brochures.

Verläuft des Nervenstrom in nicht geschlossener, oder geschlossener Strombahn, und wie gelangt er, wenn letzteres der Fall ist, zum Silse der elektromotorischen Kraft zurück? — Auf die cetoïde Natur der Promammalia. — Mittheilungen. — Liste der anatomischen Schriften des Professors Dr Albrecht. — Quatre brochures par M. le Dr Albrecht, membre effectif.

Intorno a la forza muscolare di compressione, studiata in una serie di maschi bolognesi, del dott. P. Riccardi, membre correspondant.

Les âges de la pierre en Tunisie, par M. le Dr Collignon, membre correspondant.

L'indice ilio-pelvico o un indice sessuale del bacino nelle raze umane. — Sul terzo condilo occipitale e sulle apofisi paroccipitali. — Prebasioccipitale o basiotico (Albrecht). — Interparietali e preinterparietali del cranio umano. — Antropologia fisica della Fuegia. Cinq brochures, par M. G. Sergi, professeur d'anthropologie à l'Université de Rome.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1887, fasc. 3.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1887, fasc. 3.

Bulletin de la Société royale de géographie, 1887, fasc. 2.

Revue d'anthropologie de Paris, 1887, fasc. 3.

Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 1887, fasc. 1, 3 et 4.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, Nov., Dec. und Index 1886.

Archivio per l'antropologia e la etnologia, 1886, fasc. 3.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Correspondance. — Une circulaire, signée entre autres par plusieurs de nos collègues, annonce la fondation à Bruxelles d'une Société d'archéologie.

COMMUNICATION DE M. CLOQUET.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LES

DÉCOUVERTES PRÉHISTORIQUES FAITES SUR LES PLATEAUX DU HAINAUT ET DU BRABANT WALLON; DÉDUCTIONS A EN RETIRER.

MESSIEURS,

J'ai d'abord à vous féliciter de l'heureuse idée que vous avez eue de créer une Société d'anthropologie à Bruxelles, où viendront converger toutes des découvertes et toutes les opinions.

C'est le moyen de faire progresser la science jusqu'ici dispersée et étouffée, dirai-je, au milieu des chroniques et des cartulaires du moyen âge, dans les mémoires des Sociétés d'archéologie.

Maintenant, chacun peut réunir ses matériaux et les soumettre au jugement et à la discussion de ses confrères.

C'est dans ce but de centralisation que j'ai cru utile de mettre rapidement sous vos yeux les découvertes faites depuis plus de trente ans, sur les plateaux du Hainaut et du Brabant wallon.

Je commencerai par vous parler de deux modestes savants qui ont été enlevés trop jeunes à la science : les frères Toillez.

Désiré Toillez est un des premiers qui aient appelé l'attention des savants sur les silex ouvrés de Spiennes, Quaregnon, Obourg, Nimy, Jemappes, Harmignies, Ghlin, Ciply, Baudour.

Il présenta trois notices à l'Académie royale des sciences de Belgique, de 1847 à 1851.

Son frère Albert continua ses recherches et il établit positivement la superposition sur le limon hesbayen du lit de cailloux mêlés de silex travaillés : « Pour moi, dit-il, le lit superficiel n'est plus que l'emplacement d'un immense atelier de fabrication de haches de silex (1). »

Toillez s'était créé une belle collection, surtout de haches polies; malheureusement, à sa mort elle fut achetée par un Anglais. La ville de Mons n'a pas su dépenser un millier de francs pour conserver ce souvenir précieux d'un de ses plus dignes enfants.

Depuis lors, si le Camp à Cayaux est devenu le rendez-vous des amateurs et des curieux, aucune fouille importante, aucun travail complet n'a été fait; il est cependant le plus bel atelier de la Belgique; il peut même rivaliser avec ceux de France.

Hélas! le terrain est aujourd'hui abandonné à des mercenaires, qui le dépouillent de ses trésors et qui envoient en Angleterre les plus beaux spécimens qu'ils recueillent ou qu'ils fabriquent, car Spiennes est redevenu un atelier de fabrication.

Les rapports assez fréquents que j'avais avec Toillez, alors président du Cercle archéologique de Mons, m'excitèrent à faire des recherches.

Le bois de la Garenne (2), situé sur le territoire d'Arquennes, m'offrit bientôt un vaste champ d'exploration : j'avais découvert, à la suite de défrichements, de nombreux tessons belgo-romains et, tout en cherchant des poteries, je trouvai des silex : j'en ai recueilli des milliers, depuis les simples éclats, déchets de fabrication, jusqu'aux pièces les plus finies; comme dans toutes les stations

(1) *Bulletin de l'Académie royale des sciences de Belgique*, t. X, 2^e s., 1863.

(2) *Découvertes préhistoriques dans l'arrondissement de Nivelles* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCH. DE NIVELLES, t. I, p. 39.)

importantes que j'ai visitées, il y en a de toutes formes et de toutes natures; généralement cependant c'est le silex gris de Spiennes qui prédomine, avec mélange de silex noir d'Obourg.

Une station voisine, près du Bois de l'hôpital, donne presque tout silex d'Obourg; mais, au milieu des silex du pays, j'ai rencontré des silex de France.

Outre les outils de tous genres, couteaux, rasoirs, grattoirs, vrilles, poinçons, broyeurs, concasseurs, etc., j'ai trouvé beaucoup de petits polissoirs en psammite du Condroz; plusieurs portent des rainures indiquant les traces de petits instruments. J'ai aussi recueilli deux morceaux d'oligiste; l'un, plus dur, a servi de polissoir et présente un assez fort sillon; l'autre, tendre et tachant les doigts, a sans doute servi au tatouage; je n'ai jamais vu mentionner semblable trouvaille dans une station néolithique en plein air.

Un autre objet n'est pas moins surprenant. C'est un petit *aiguiseur* perforé d'un trou de suspension, semblable à ceux qui se sont trouvés dans des cités lacustres en Suisse, au cimetière d'Halstatt et dans la nécropole de Koban au Caucase; cette pièce appartiendrait donc au premier âge du fer (époque celtique). Quelques fragments de vieux bronze provenant des mêmes lieux semblent le confirmer.

Un énorme bloc de poudingue de Burnot en a été aussi exhumé: c'est probablement une pierre de dolmen; je ne pourrais lui attribuer un autre usage. Toutes les époques étaient donc représentées en cet endroit.

Au bas du coteau est une excavation connue sous le nom de Trou des Fées; presque en face, en creusant le canal de Charleroi à Bruxelles, on a trouvé le squelette d'un mammouth dont je possède quelques molaires; les ouvriers ont cru que c'était une vieille souche et l'ont complètement détruit.

Sur le plateau qui domine la grotte, j'ai trouvé une grande quantité de silex d'une nature toute particulière; ils ont une forte patine d'un blanc sale, tachetée de manganèse; la taille en est très grossière. J'aurais déjà exploré cette grotte, si on n'avait versé les débris d'une carrière voisine vis-à-vis de son entrée.

La commune d'Arquennes présente encore un grand nombre de points visités par les préhistoriques: le bosquet ou parc du château de la Rocq, le bois d'Arpes, le champ dit Bellefontaine, Hubeaumont, Renissart, Scoumont et l'emplacement de la villa belgo-

(²) *Documents et rapports de la Société archéologique de Charleroi*, t. VI (1872).

romaine que nous avons fouillée et décrite (*); nous avons même découvert, en faisant nos fouilles, les restes d'un four de potier, à environ un mètre de profondeur. Au milieu d'un amas de terre plastique à moitié cuite se trouvaient des fragments de vases grossièrement faits à la main; on a pu en reconstituer un, qui se trouve au Musée de Charleroi; il porte des ornements faits à l'ongle.

La commune de Feluy est séparée du bois de la Garenne par la vallée de la Samme; il est possible qu'à l'époque où cette station était habitée, les eaux de la rivière avaient encore un grand développement, ce qui aura empêché ces peuplades de traverser la vallée, car on ne rencontre aucun indice de leur passage sur l'autre versant.

Ce n'est qu'à l'extrémité du territoire, vers Seneffe et Familleux, qu'on en retrouve, au hameau dit la Claire-Haye et au bois de Feluy; j'y ai découvert des silex et même une hache polie qu'un bûcheron avait brisée en défrichant. Il y avait aussi en cet endroit une villa belgo-romaine; des fragments de tuiles à rebords et des tessons de poterie très grossière, ainsi que la moitié d'une meule, en démontraient l'existence.

A Seneffe, au hameau des Nauwes, près de Godarville, nommé à juste titre le pays des sorcières (*), il existe des puits naturels dits Trous sans fond, formés probablement par d'anciennes sources thermales qui traversaient le sable mouvant et aquifère landenien qu'on eut tant de peine à fixer lors du creusement du tunnel du canal de Charleroi: le peuple les nomme Trous des Nutons. Près de là, j'ai trouvé des silex. J'en ai encore ramassé beaucoup près de Fayt, sur le champ nommé des *Sauvlons*, à la montagne Saint-Nicolas et sur le mamelon dit *Troupette à z'arbres*, en face de Bois-d'Haine. Au sommet de cette éminence se trouvait un tumulus planté d'arbres verts. Le propriétaire l'a fouillé et n'a trouvé que des cendres; on en voit encore la place.

Puisque nous voici dans l'arrondissement de Charleroi, continuons à le parcourir pour passer ensuite à celui de Thuin, puis à ceux de Mons, d'Ath, de Tournai et de Soignies.

Les communes de Rèves, Obaiz, Buzet et Pont-à-Celles n'ont fourni que quelques silex.

Luttre, Souvret et Chapelle-lez-Herlaimont ont donné des

(*) Voir *Excursion à Godarville, le pays des sorcières* (DOCUMENTS ET RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ ARCH. DE CHARLEROI (t. XIV, p. 249).

haches polies; M. Cornet en a trouvé une près de Bascoup; il l'a offerte au Musée de Charleroi; on a trouvé sur l'ancien bois défriché de Frasnes-lez-Gosselies, à côté de troncs d'arbres renversés et superposés en forme de retranchements, trois belles haches polies. J'en ai donné deux à M. A. Toillez, dont une en phtanite. J'ai conservé la troisième.

A Lodelinsart et à Ransart, se voient des restes d'oppidum (Soleilmont); on y a trouvé aussi des haches polies. On voit encore de vieux retranchements au midi de la petite vallée de Fontaine-l'Évêque.

La Société de Charleroi a découvert à Gougnyes un oppidum celtique, désigné sous le nom de Belgo-Gaulois dans les *Annales de la Société de Charleroi* (1). Il est extrêmement intéressant à rapprocher des rares monuments de cette époque.

J'ai aussi signalé à cette Société un tumulus de pierrailles, dit Galgals, qui existait à Gerpennes (2); on a trouvé au même lieu une hache polie.

Si nous suivons maintenant la vallée si pittoresque de la Sambre, en remontant vers Thuin nous trouvons beaucoup de traces belgo-romaines et franques, mais peu de préhistoriques.

Il y a à Landelies une grotte dite de la Vache; je n'en ai pas exploré l'intérieur, mais j'ai trouvé sur un petit plateau au-dessus de son ouverture un squelette humain: les os étaient dans un tel état de décomposition que je n'ai pu en recueillir que des fragments insignifiants au point de vue de la science.

J'ai trouvé aux environs des ruines de l'abbaye d'Aulne, sur un champ qui longe le grand chemin de Gozée, quelques silex taillés, entre autres un nucléus, au milieu d'un amas de silex éclatés aux formes souvent équivoques.

J'ai parcouru les plateaux jusqu'à Fontaine-Valmont, sur les deux rives de la Sambre, sans découvrir ce qu'on peut nommer une station. Cela m'a beaucoup étonné.

J'ai fait l'année dernière une excursion dans la vallée de l'Heure que parcourt le chemin de fer d'Entre-Sambre-et-Meuse.

J'ai visité près de Thy-le-Château une station nouvelle décou-

(1) Voir *Oppidum belgo-gaulois* (DOCUM. ET RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ ARCH. DE CHARLEROI, t. XIV, p. 308).

(2) *Les tumulus de pierres dits Galgals, Cairns ou Barrows découverts en Belgique*, t. XIV, p. 211.

verte par MM. Hoverland et le D^r André; on pourrait la nommer station du bassin de la Thyria; elle comprend Thy-le-Château, Pry, Fayt, Villé, Wogenée, et s'étend jusque près de Walcourt. J'ai cru y remarquer des silex de différentes époques. Je ne puis que signaler le fait; ces messieurs doivent recueillir des matériaux qu'ils ont promis de me communiquer; d'ailleurs j'entre ici dans la province de Namur, par conséquent je sors de mon programme.

Aux environs de Chimay, on a trouvé à Seloignes des haches polies; à Baileux des silex taillés. On voit en outre dans cette dernière localité une pierre dite druidique, nommée vulgairement *pierre qui tourne*. On montre aussi à Sivry deux énormes blocs de grès, probablement des fragments d'un dolmen. M. Jules Tarlier a adressé à leur sujet un rapport à M. le Ministre de l'Intérieur, publié dans le tome III des *Bulletins de la Commission d'art et d'archéologie*.

Morlanwelz, Carnières, Mont-S^{te}-Aldegonde, Beaumont, Thiri-court, n'ont fourni que des pièces isolées.

Les environs de Binche sont plus riches; entre cette petite ville et Mons, nous avons des stations importantes; elles semblent être le prolongement de Spiennes: c'est S^t-Symphorien, Vellereille-le-Sec, les Stennes, Haulchin. Les instruments y sont de forte dimension, de silex gris à patine blanc sale, maculée de taches de fer, ce qui les distingue entre tous.

Revenant vers la vallée de la Haine, près d'un petit bois dit du *berbu*, j'ai trouvé, sur un champ recouvert de cailloux roulés et éclatés, quelques belles pièces, remarquables surtout en ce qu'elles sont faites avec les éclats naturels dont on a utilisé la forme primitive; quelques outils présentent une taille très grossière, mais bien accentuée. J'ai revu ces lieux dernièrement et j'y ai découvert des fragments de tuiles romaines; il existait donc là une villa. D'autre part, on voit dans le vallon les traces d'un vieux chemin dit gaulois: c'était probablement un diverticulum qui, de Mons, menait à Waudrez où il rejoignait la voie romaine, passant par Braye.

On sait que dans cette localité existait un *menhir* qu'on a détruit au siècle dernier pour empierrer les chemins de la commune; c'est le triste sort qu'ont eu beaucoup de ces monuments devenus si rares en Belgique. La même chose s'est passée en France (Bretagne), mais le Gouvernement a arrêté ces actes de vandalisme.

J'aurais à parler maintenant de Strépy-Bracquagnies, mais M. Jules Monnoyer s'est occupé de ces localités dans un travail intéressant intitulé: *l'Archéologie populaire du canton de Rœulx*;

je veux lui laisser la parole, ne voulant pas chasser sur le terrain de mes confrères :

Il signale : *la Saisine*, hameau de Thieusies, où l'on a découvert une molaire d'*Elephas primigenius*.

Marche-lez-Écaussinnes : molaire de *Rhinoceros Tichorhinus*.

Bracquegnies : humérus du même animal. Il cite pour les silex taillés, *Casteaux* et *les Estinnes*, où j'en ai aussi recueilli de très beaux.

Gottignies : sur un point culminant, dit-il, entre Gottignies, le Rœulx et Ville-sur-Haine, j'ai trouvé beaucoup d'outils, dont quatre grattoirs remarquables.

Houdeng-Aimeries : sur tous les *hauts plateaux* qui dominent nos pittoresques vallées, on peut glaner des silex en quantité notable, et spécialement sur le champ de la Tombelle, le champ de Geneval, le hameau de Tout-Venta, le champ du Grand-Peuplier, le plateau de l'Épine, le plateau de Castillon entre Bosquerelle et Trivières, Petit-Sart, etc.

Houdeng-Gœgnies : au lieu dit la Maladrerie.

Le Rœulx : il cite Montaubon que j'ai aussi visité depuis longtemps et où j'ai recueilli les traces d'une véritable station ; c'est un des points culminants du pays.

Saint-Denis : les objets recueillis en cet endroit ont été exhibés, dit-il, par M. de Munck, à l'Exposition de Bruxelles en 1880.

Saint-Vaast : haches taillées, exposées salle Nerinck, au Musée de Bruxelles.

Strépy-Bracquegnies : des silex ouvrés plus ou moins parfaits s'y rencontrent sur toutes les hautes plaines, entre autres : au Champ des pichottes, Champ des secs, Quesneaux, Champ de l'arbre tout seul.

Thieu : au point culminant de la montée.

Thieusies : station importante découverte et décrite par M. de Munck.

Villers-Saint-Ghislain : mentionné par M. Victor Dujardin et M. Lairein, curé des Estinnes (*).

Suivant toujours la vallée, nous arrivons à Havré et à Obourg ; nous sommes ici sur la *chasse* de M. de Munck qui dernièrement

(*) M. Lairein possède une belle collection de flèches ; il a aussi une collection de monnaies. — Voir aux *Annales du Cercle de Mons*, les diverses communications qu'il a faites.

nous a montré si gracieusement ses belles collections et ses découvertes d'anciens puits d'extraction; il a voulu que nous retirions nous-mêmes les blocs de craie détachés à coup de pioche en corne de cerf, qui conservent des empreintes aussi fraîches que si elles venaient d'être faites. Un de ces instruments a même été trouvé dans une de ces excavations, pendant nos fouilles; plusieurs membres de la Société assistaient à cette intéressante excursion.

On trouve des silex taillés en abondance au delà de Mons; Cuesmes, Frameries, Ghlin, Jemappes, Quaregnon, Boussu, Baudour, Baisieux, Angre, en ont fourni à tous les collectionneurs; M. Bernier s'est surtout occupé de ces dernières localités, mais le point le plus important est Élouges.

M. De Bove a formé un petit musée très riche en objets de toutes les époques recueillis dans sa commune, et spécialement en objets préhistoriques; il en a fait un travail des plus intéressants orné de magnifiques planches qu'il a dessinées lui-même; il y émet des idées neuves et des considérations très judicieuses.

Avant d'arriver à l'arrondissement de Tournai, jetons un coup d'œil sur celui d'Ath : Ellezelles, Flobecq, Herchies, Huissignies, ont fourni des pièces isolées; Maffles a donné une belle hache de jade; mais c'est vers Stambruges qu'il nous faut chercher de véritables stations. M. Ed. Haubourdin a communiqué au Cercle de Mons les belles découvertes qu'il a faites; il signale les points suivants (*) :

Le mont Appart qui gravit le vieux chemin de Mons à Tournai et confine aux territoires de Sirault, Hautrages et Stambruges;

La Grande-Bruyère, le Gripet couvert par le bois d'Imberchies, coupé par la route de Mons à Tournai;

Ensuite vers Grandglise, une suite de coteaux couverts de sapinières, dont les points culminants sont le Mont des chèvres et le Mont Crapeau. « De même qu'à Elouges, la forme des silex est particulière à chaque emplacement de cabanes; tandis que les racloirs pullulent sur certains champs, à l'exclusion d'autres outils, les couteaux forment seuls les spécimens de leur travail sur certaines collines. » Il cite une belle pointe de flèche, trois ébauches et soixante-dix couteaux dont un terminé en grattoir, provenant de la Grande Bruyère, et, dans une cachette pratiquée au pied de la butte couronnant le mont Appart, étaient agglomérés les plus beaux

(*) *Les silex taillés à Stambruges* (ANNALES DU CERCLE DE MONS, t. XVIII, p. 279)

spécimens du travail de cette époque et entre autres une hache en amande entièrement de forme chéléenne.

M. Haubourdin fait remarquer que les silex du mont Appart ne se rencontrent pas à la surface du sol, mais bien sous quelques couches de sable stratifié par deux minces couches de tourbe, et, d'après le dire des ouvriers, on aurait trouvé des alignements de pieux de chêne au-dessous de ces terrains, ce qui ferait supposer un établissement lacustre. Les découvertes de M. Haubourdin me paraissent très intéressantes et dignes d'être encouragées.

M. Édouard Joly, de Renaix, cet ancien et intelligent chercheur, a trouvé des quantités de silex sur les collines sablonneuses, entre autres dans les champs de Flobecq, qui fournissent un nombre considérable de pointes de flèches de toutes formes et d'un travail des plus finis. Sa collection renferme un grand nombre de ces flèches avec un seul aileron, souvent en forme de croissant et admirablement taillées.

L'arrondissement de Tournai n'a guère été exploré; il y manque des amateurs : la Société historique de cette ville devrait s'adjoindre une section d'archéologie préhistorique. Je ne connais que deux personnes qui s'occupent de ce genre de recherches au pays de Tournai, M. Piret, bien connu par ses collections paléontologiques, et M. Dumortier, bourgmestre de Vaulx. J'ai parcouru tout le plateau qui domine les carrières de Tournai à Antoing et je n'ai rien trouvé; j'ai visité la pierre Brunehault à Hollain; là, j'ai recueilli quelques silex.

De l'autre côté de l'Escaut on en trouve vers Vaulx; M. Dumortier en a recueilli une jolie petite collection. Ces silex sont de même dimension que ceux de nos plateaux, petit modèle.

J'ai gravi le mont Saint-Aubert, croyant y reconnaître une belle station, je n'ai trouvé que quelques fragments. M. Piret m'a dit y avoir ramassé quelques belles pièces.

Me rendant à Rameignies-Chin, je vis dans un champ, sur la droite de la route, entre Froyennes et Pont-à-Chin, des silex en assez grande quantité qui m'intriguèrent beaucoup. La roche est de la base du terrain crétaé et par conséquent de mauvaise qualité, impropre à en détacher des lames. J'en ai recueilli en assez grand nombre qui me paraissent avoir été taillés, avec intention de les soumettre au jugement des spécialistes. Je ne saurais trouver une meilleure occasion et j'en ai apporté quelques-uns que voici.

Revenons maintenant à Braine-le-Comte où nous avons à visiter une des stations les plus importantes du pays : le bois de la Hous-

sière; ce vaste plateau situé entre Braine-le-Comte, Hennuyères, Virginal, Ronquières et Henripont, a été le séjour de différentes peuplades, qui l'ont probablement habité à diverses époques. C'est une question à élucider. J'avais signalé, lors du Congrès préhistorique de Bruxelles, trois points principaux que j'avais explorés : Notre-Dame-des-Grâces, l'observatoire où est la borne géodésique et les Vieilles-Bruyères sur Virginal-Samme ; on trouvera des détails dans le compte rendu du Congrès. Depuis lors on a découvert deux stations importantes, l'une à la carrière de sable que j'ai nommée station du Marouzet, et l'autre la station du Blanc-Bonnet, vers Hennuyères, signalée par M. Jos. Croquet, jeune et intelligent vicaire de Braine-le-Comte, qui se livre à l'étude du préhistorique : il s'est déjà créé une jolie collection provenant surtout de cette dernière station où le silex d'Obourg prédomine. Ce sont aussi les lames et les grattoirs qu'on trouve en plus grande abondance.

Virginal-Samme présente un site bien intéressant à visiter pour les touristes et même pour les archéologues : c'est le bois des Roches. J'en ai fait une description dans un travail présenté à la Société archéologique de Nivelles (1). J'y ai trouvé quelques belles lames.

Presque en face, de l'autre côté du canal et de la vallée, sont les ruines de Fauquez et le grand chemin qui mène à Ittre; cette charmante commune est le séjour favori de notre confrère M. de Munck; il y a passé tout un été et, tout en recherchant de belles vues, il découvrait des stations préhistoriques. Il a eu la politesse de m'inviter à les visiter et j'ai reconnu avec plaisir qu'elles étaient la continuation de celles que j'avais signalées. On pourra, par des découvertes successives, former bientôt une carte exacte de la marche et des stationnements de ces populations nomades dans notre pays. Toutes ces stations se trouvent sur des sommets formés par les sables bruxelliens, de 120 à 130 mètres d'altitude.

Nous voilà enfin arrivés dans le Brabant : tournons nos pas vers Nivelles.

En approchant de la ville, près d'une ancienne papeterie, se trouve une fontaine surmontée d'une chapelle où se voit la statuette de S'-Pierre, c'est la chapelle de *Saint-Pierre-à-Broquelles*.

Les femmes stériles et les hommes impuissants y vont en pèle-

(1) *Découvertes préhistoriques dans l'arrondissement de Nivelles* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOL. DE NIVELLES, t. I, p. 39).

rinage et y portent une petite broche (*broquette*), « la trace la plus évidente, dit M. Begarne, archéologue français qui a visité les lieux, du culte rendu par les Nivellois à Bel-Soleil, principe de la fécondation, superstition qui a résisté à toutes les tentatives du clergé et des moralistes, et qui a traversé les siècles sans être détruite par les changements politiques et religieux. »

J'ai trouvé aux abords de cette chapelle un silex rétaillé sur une ancienne patine. Le territoire de Nivelles m'a encore fourni un beau marteau ou concasseur et quelques pièces peu importantes; le Musée de la Société possède quelques haches polies que M. le baron de Snoy a trouvées dans son parc à Bois-Seigneur-Isaac.

J'ai eu la chance d'en recueillir aussi une petite entre cette commune et Ophain sur un champ désigné au cadastre sous le nom de *Balles-Pierres*; il ne contient cependant aucune roche. Seraient-ce des découvertes antérieures qui lui auraient fait donner ce nom?

A la lisière du parc de M. Van den Stock, à Lillois, j'ai recueilli un fragment de hache polie convertie en marteau de forme lenticulaire; en suivant le pavé en face du *Bois des maïs*, en un lieu dit *les Hayettes*, j'ai trouvé un petit grattoir double, très mignon, au milieu d'un amas de cailloux roulés.

Plus loin, presque en face des ruines d'Hougoumont, sur une côte dite Bruyère de Cambrai, j'ai ramassé quelques silex bien significatifs, entres autres un grattoir; ces deux dernières trouvailles ont été faites sur le territoire de Braine-l'Alleud, mon village natal; elles n'indiquent pas une station, mais le passage des peuplades de l'âge de la pierre.

M. le notaire Gouttier possède une station sur sa propriété du Bois du Foriet. Il y a recueilli toute une collection de silex intéressante. Je pense que si l'on faisait des recherches sur les Bruyères d'Audeghin, qui se trouvent en face, on en découvrirait encore.

Je n'ai rien trouvé vers Waterloo, mais il est probable qu'aux environs d'Alseberg, Rhode et Uccle, il en existe. J'ai signalé Woluwe-S'-Lambert et Saint-Gilles; les environs de Genappe ont fourni : Promelles, hameau de Vieux-Genappe, une belle hache polie, Ways-la-Hutte, Baisy, Maransart, quelques silex.

C'est surtout à Court-S'-Étienne et aux environs qu'on retrouve de véritables stations.

Cette commune, déjà renommée par ses eaux arsenicales, est extrêmement intéressante à visiter, non seulement par l'archéologie, mais par le géologue et le minéralogiste.

On sait que, sur un plateau dit la Quinique, on a découvert, je

dirai plutôt détruit, un cimetière celtique, presque unique en Belgique.

On a brisé des centaines de vases.

J'y ai trouvé quelques belles pièces, entre autres une pointe de flèche avec méplat, qui, paraît-il, caractérise le passage de l'époque néolithique à l'âge du bronze ; cette découverte m'était précieuse : elle venait affirmer mes appréciations sur le cimetière que je considère comme étant du premier âge du fer⁽¹⁾, qui s'est probablement confondu dans notre pays avec l'âge du bronze.

M. Gérard, hôtelier, y a recueilli pendant ses loisirs une collection très curieuse ; on employait beaucoup dans cette localité un phthanite d'un beau noir de jais ; M. Rucquoy pourra mieux que moi vous donner des renseignements sur cette commune qu'il habite fréquemment. Je dois me borner à vous la signaler comme une des plus intéressantes du pays.

En allant à travers champs, de Wavre au château de la Bosselle, j'ai recueilli quelques beaux spécimens, et le fils de M. A. Le Hardy de Beaulieu a trouvé, étant jeune, dans son parc, une belle hache polie.

Je pense que presque tous les mamelons formés par les sables tertiaires, si nombreux dans le canton de Wavre, présentent des silex taillés.

M. le marquis de Wavrin s'est formé une des plus belles collections que je connaisse, de haches polies et de bouts de flèches, recueillis dans les environs de son château.

Je me demande s'il n'y aurait pas eu des dolmens dans les localités si habitées à cette époque, dont les pierres auraient été utilisées comme le menhir de Bray.

C'est surtout dans les sépultures qu'on rencontre les haches polies et les flèches à ailerons. On y voit à chaque pas des tumulus, de petite dimension, par conséquent anté-romains.

MM. Tarlier et Wauters ne citent pas moins de dix-huit communes dans le canton de Wavre qui en possèdent plusieurs ; beaucoup n'ont pas été fouillées.

Ces nombreuses découvertes que nous venons d'énumérer sont peut-être bien peu de chose à côté de ce que cache encore le sol, surtout dans les terrains boisés et bâtis, si nous y ajoutons le con-

(¹) Voir *Cimetière celtique de Court-S^t-Étienne* (1^{er} âge du fer) (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOL. DE NIVELLES, t. II).

tingent des provinces de Namur, de Liège, de Luxembourg et même des Flandres, où les découvertes se multiplient.

Nous trouvons que presque toutes les parties du pays ont été *parcourues* par ces peuplades sauvages, mais cela prouve-t-il une population très dense ? Je ne le crois pas.

Toutes ces émigrations nomades se sont succédé pendant longtemps avant de se fixer et de former des noyaux ou centres d'habitations.

Un grand nombre de silex isolés qu'on trouve dans les plaines peu élevées, même fertiles, n'accuse pas leur séjour, mais leur passage; il est d'observation générale, en Belgique comme en France, qu'elles établissaient leur campement sur les points élevés et incultes. Les exceptions sont rares, et je n'en connais pas dans notre province. M. van Overloop, il est vrai, a reconnu de véritables stations dans le plat pays de Waes, mais elles se trouvaient sur de petits îlots, espèces de dunes qui peut-être à cette époque étaient beaucoup plus élevées.

Et puis, ne doit-on pas se demander si, dans un pays aussi marécageux, les peuplades ne s'étaient pas créés des habitations lacustres ? C'est aussi la pensée de notre honorable confrère, qui dit dans son ouvrage (*) qu'il est possible qu'en fouillant on y découvre un jour des restes de pilotis; il a dû y avoir sans doute des palafittes dans notre pays, et c'était là un bel emplacement pour en construire. Aussi a-t-on découvert beaucoup d'objets intéressants dans les tourbières de la basse Belgique : crânes, haches polies, haches emmanchées, instruments d'os; on peut les voir au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles et dans les collections de l'Université de Gand.

Il résulte encore de nos recherches que les instruments réunis dans les stations importantes de nos plateaux ne sont pas de la même époque; il y a eu des mélanges faits par les peuplades qui s'y sont succédé.

Tout bon observateur a dû remarquer la variété des formes, la différence des tailles et la diversité des roches, ainsi que les différents degrés de formation de la patine; on m'objectera que la patine ne prouve pas l'ancienneté, qu'elle se forme plus ou moins vite, d'après la nature des silex et le milieu où ils se trouvent, soit. Mais quand ils sont dans les mêmes conditions et de même provenance, on doit

(*) *Une nouvelle méthode à suivre dans les études préhistoriques*, p. 103.

certainement en tenir compte, et alors ceux dont la patine est la plus épaisse sont positivement les plus anciens. Du reste, il est reconnu que les races quaternaires ont habité les plateaux; on rencontre beaucoup de stations en plein air en France, pourquoi n'y en aurait-il pas en Belgique? Je crois que nous sommes trop imbus de l'idée que tout ce que nous y trouvons est néolithique, parce que l'on rencontre un fragment de hache polie ou un bout de flèche à ailerons.

Pour moi ils ont une faible valeur, pour indiquer même le passage d'une peuplade, lorsqu'ils sont isolés, car on sait que ces instruments ont été recherchés depuis les temps les plus anciens comme ayant des vertus mystiques : les Romains, qui ont habité surtout l'emplacement des stations préhistoriques, peuvent les y avoir abandonnés dans leurs villes où nous les retrouvons fréquemment.

Plusieurs haches ou fragments de haches réunis sur un même point peuvent être l'indice d'une sépulture. Quand on compare les silex de plusieurs de nos grandes stations avec ceux décrits comme types dans l'ouvrage *Des âges de la pierre*, par John Evans, et le *Musée préhistorique* de de Mortillet, on doit y reconnaître une grande ressemblance, même une similitude avec ceux des époques paléolithiques.

Ce sont surtout les formes moustiériennes et magdaléniennes que l'on rencontre, et spécialement les dernières. Aussi vient-on de découvrir des pièces polies dans des grottes magdaléniennes; M. de Mortillet en a présenté au Congrès de Blois. Le fait n'est pas unique, d'autres encore en ont rencontré, mais il est d'une grande importance : désormais on ne pourra plus se servir de l'expression de pierre polie pour caractériser l'époque néolithique; déjà vicieuse, elle le devient complètement. Le fameux hiatus, objet de tant de discussions, est anéanti. Déjà M. Dupont avait signalé une tendance à cette transition, à Spiennes. J'avais aussi fait cette observation depuis longtemps, mais il fallait des faits concluants comme ceux que l'on vient de signaler.

On reconnaîtra probablement bientôt cette transition insensible entre toutes les époques, selon les lois harmoniques de la nature. Les produits de la civilisation ont dû suivre des progrès lents, mais continus, comme la formation des êtres.

M. le D^r Collignon a publié récemment dans un intéressant mémoire sur la Tunisie un fait remarquable qui vient à l'appui de ce que j'avance : il a reconnu d'une manière positive la superposition ou passage non seulement du chelléen au moustiérien, mais encore aux formes moustiériennes fines, magdaléniennes et néolithiques.

Il croit, au moins pour la Tunisie, qu'il n'y a pas eu d'apport brusque de procédés nouveaux, mais évolution naturelle de l'industrie locale.

Je laisse, Messieurs, toutes ces questions à votre haute appréciation et je les crois dignes de vos sérieuses études.

DISCUSSION.

M. DELVAUX. — Au cours de son intéressante communication, M. Cloquet nous a parlé d'une caverne située sur la rive gauche de la Sambre, entre Charleroi et Landelies, et à laquelle il donne le nom de Trou de la Vache ; il nous dit y avoir trouvé un petit nombre de silex.

M. CLOQUET. — Pardon, M. Delvaux, la caverne même n'a pas été fouillée par moi : les silex ont été ramassés aux abords de cette grotte.

M. DELVAUX. — J'ai en effet trouvé, en 1874, sur le plateau au-dessus de la caverne, quelques fragments de silex et un certain nombre de petits couteaux de silex noir. A cette époque j'ai fouillé l'intérieur même de la grotte, mais je n'ai recueilli qu'un seul éclat de silex perdu au milieu d'un magma d'ossements provenant de petits rongeurs. J'ai pensé que ce renseignement pourrait compléter utilement les renseignements de M. Cloquet sur le Trou de la Vache.

M. DE MUNCK. — M. Cloquet vient de nous dire que, parmi les silex qu'il a recueillis au bois de la Garenne, il s'en trouve un qui présente tous les caractères du silex du Grand-Pressigny et qu'il croit que telle est en effet la provenance de cette pièce. Je me permettrai cependant de faire remarquer à ce propos que beaucoup de pièces qui offrent extérieurement ces caractères ne sont que des silex du pays qui, sous une patine jaune tout à fait accidentelle, montrent une pâte grise.

M. CLOQUET. — Le fait que signale M. de Munck est parfaitement connu : ainsi, au Musée, il y a plusieurs haches jaunes qui sont, à n'en pas douter, de silex du pays. J'en possède une provenant du bois de Baudour qui est dans le même cas.

M. DE MUNCK. — Quoi qu'il en soit, c'est une question qui ne peut pas être tranchée aussi facilement. Il importe de soumettre ces

pièces à une analyse faite par un spécialiste. La section d'études préhistoriques se préoccupe vivement de cette question de la provenance des silex et en fait actuellement l'objet de ses études. Sur 4,000 pièces environ que je possède, il s'en trouve 5 ou 6 qui présentent toutes les apparences du silex de Pressigny; je n'ai cependant pas voulu me prononcer et j'ai soumis ces silex à MM. Rutot et Van den Broeck. Je crois que M. Cloquet agirait sagement en faisant de même.

M. VAN BASTELAER. — C'est surtout parmi les silex trouvés dans des tourbières dans le voisinage de terrains ferrugineux que se voit cette patine jaunâtre. Au Musée de Charleroi, toute une série de pièces recueillies dans les tourbières de Hennin présentent extérieurement une couleur roux-jaunâtre, tandis que les éclats accidentels qui ont malheureusement entamé quelques instruments sont d'un gris bleuâtre.

M. CLOQUET. — Même parmi les instruments de Saint-Acheul on en voit qui présentent cette patine jaune.

M. GOBLET D'ALVIELLA. — En admettant qu'en réalité les silex français se trouvent parfois mêlés dans une même station aux instruments en roches du pays, quelle serait l'interprétation qui devrait être donnée à ce fait? Serait-ce la superposition de couches ethniques se succédant dans un même endroit qui expliquerait la présence de silex étrangers?

M. CLOQUET. — C'est là une question sur laquelle on ne saurait se prononcer d'une manière définitive : la provenance du silex est, comme vous le voyez, mise en doute. Pour être fixé sur ce point, il faudrait que tout concordât, la nature de la roche, la forme de l'instrument et le gisement géologique, la place où il est trouvé. Il y a eu vraisemblablement sur nos plateaux des établissements successifs de populations différentes, mais nous n'avons pas ici, comme dans certaines cavernes, de couches géologiques qui servent de témoins de leur passage. La forme pourrait nous guider, mais pour la détermination de certaines pièces seulement ; ainsi on reconnaîtra entre toutes les haches chelléennes; mais pour d'autres instruments, cela me paraît plus difficile.

M. DE MUNCK. — Je doute que la forme de la hache chelléenne même soit suffisante pour établir un diagnostic certain : nous avons dans nos stations et dans nos ateliers de l'âge de la pierre

polie des pièces identiques. Cette forme doit s'être conservée très longtemps, parce qu'elle répondait à un besoin bien déterminé.

M. RUTOR. — Même sur les plateaux, la géologie peut vous être d'un certain secours pour la détermination de l'âge des pièces. Il est évident que si une pièce est trouvée à la surface, au-dessus d'une certaine épaisseur de limon, cette pièce ne sera pas quaternaire. Il n'y aura de doute que pour les pièces gisant à la surface des sommets dénudés, directement sur le sable quaternaire, au milieu des cailloux roulés qui se trouvaient à la base du limon disparu, car là on pourrait rencontrer des instruments quaternaires.

La discussion est close.

M. CLOQUET fait hommage à la Société de quelques pièces provenant du bois de la Garenne et des environs de Tournai.

Des remerciements sont votés à M. Cloquet.

COMMUNICATION DE M. VAN BASTELAER.

TROIS MENHIRS.

J'ai à parler de trois mégalithes : la *Pierre de Jupiter* ou de *Zeus*, le *Cheval de pierre* et la *Pierre du Diable*.

Ces deux derniers noms sont beaucoup plus modernes que le premier, et celui-ci date lui-même d'une époque bien postérieure à l'érection du monument mégalithique auquel il a été affecté beaucoup plus tard.

Toutefois les trois mégalithes, ou pierres levées, sont contemporains; ils étaient et sont encore reliés par un chemin antique qui prend son point de départ au pied du premier et, dès ce point, porte déjà le nom du dernier.

Sur cette route, à une distance à peu près égale des deux, on a connu une troisième pierre levée, en plein village de Thuillies : c'est le *Cheval de pierre*.

Avant d'entrer en matière, je dois remercier mon ami, M. Émile Hardy-Losseau, de Thuillies. Ce jeune et zélé membre de notre Société archéologique de Charleroi m'a puissamment aidé à recueillir sur place les renseignements nombreux que nécessitait ce mémoire.

Généralités.

Je ne vais pas donner ici des notions sur les monuments mégalithiques et rappeler que les *cromlechs* sont des ensembles, des *enceintes* complexes de pierres levées de toutes dimensions et rangées en lignes, en cercles, etc.; que l'on a affecté à chaque pierre importante le nom de *menhir*, que les *dolmens*, ou *tables*, sont formés d'une dalle, ordinairement gigantesque, reposant sur d'autres pierres dressées en guise de supports ou pieds; que les *allées couvertes* et leurs *chambres* sont formées, comme les dolmens, de larges dalles couvrant d'autres dalles alignées et formant un couloir, souvent divisé en chambres par des cloisons. Je n'ajouterai pas que l'on a appliqué aux pierres levées isolées le nom de *peulvan*.

M'étendre sur ces points ce serait sortir de mon sujet. Toutefois j'ai, à propos de ces monuments, à entrer dans quelques considérations spéciales, utiles à la communication que j'ai à faire.

Le lecteur sait que les monuments, ou pierres, qui nous occupent portaient d'abord le nom de *pierres druidiques* et étaient attribués à l'époque gauloise; on reconnut ensuite qu'elles étaient bien plus anciennes et on les nomma *pierres celtiques*; enfin aujourd'hui on les reporte à l'*Époque néolithique* et on les fait contemporaines des armes de silex de cette époque.

C'étaient sans aucun doute des objets de culte, l'enceinte des Cromlechs était sacrée bien certainement. Les dolmens, les allées couvertes, servaient aux sépultures, et les menhirs, les peulvans, se rattachaient aussi comme mémoratifs, soit à un décès, soit à un événement quelconque.



Les Hébreux avaient conservé des temps antiques l'usage de planter en terre de grandes pierres brutes, principalement sur les lieux élevés, pour consacrer le souvenir d'événements importants, et même de faire pour leur Dieu des autels de pierres que le fer n'avait pas touchées.

Voici des textes de la Bible qui le prouvent :

Dans le livre de *Josué*, le Chapitre IV tout entier est consacré au transport et à l'élévation de douze pierres mémoratives du passage du Jourdain à pieds secs, prises dans le lit du fleuve et établies sur le mont *Galgal*, auprès du camp des Hébreux. Douze autres pierres furent, dans le même but, transportées par des hommes des douze tribus et plantées au milieu du lit du fleuve.

Voici le titre de ce chapitre :

Duodecim lapides de Jordane siccate ad posterorum memoriam colliguntur, aliique duodecim in ipso Jordanis alveo statuuntur.

Dans le texte même du chapitre, la formule de l'ordre de Dieu, transmis pour le peuple à Josué, insiste sur :

Duodecim durissimos lapides, quos ponetis in loco castrorum, ubi fixeritis hac nocte tentoria ⁽¹⁾.

A propos du même fait, on trouve divers textes dans le *Deuteronomie* : le Chapitre XXVII, 5, s'occupe du même sujet et ajoute l'ordre suivant formulé par Dieu :

Ædificabis ibi altare Domino Deo tuo, de lapidibus quos ferrum non tetigit, et de saxis informis et impolitus, et offeres super eo holocausta Domino Deo tuo.

∴

Dirai-je un mot de l'aire de dispersion primitive des monuments mégalithiques ? Elle n'est guère limitée. On a trouvé de ces pierres presque dans tous les pays. Cependant on en a précisé surtout le champ dans certains pays. Cet état de dispersion antique peut encore être reconnu dans les contrées désertes, peu habitées, boisées, incultes, ou inexploitées pour l'une ou l'autre raison. Mais généralement, dans les régions caractérisées par des conditions inverses, régions fort habitées et fort exploitées, les rares monuments que l'on rencontre sont bien moins importants, moins complexes et, disons le mot, moins entiers.

Voilà qui nous conduit à la conviction que les rares pierres dressées que nous y trouvons et qui sont presque toujours isolées, ne sont que les restes d'anciens monuments plus complexes, les témoins abandonnés d'un autre âge, respectés grâce à leur masse et à la difficulté de les faire disparaître et de leur faire subir le sort des acolytes plus petits qui les accompagnaient.

Cette dispersion progressive des cromlechs et la destruction successive des mégalithes est partout de notoriété ; on l'a constatée dans les pays les plus civilisés et les plus anciennement habités ; or, la Belgique est sans doute de ces pays.

Les souvenirs de notre génération ne s'étendent pas à cent ans, et nous pouvons déjà cependant constater la disparition de bon nombre de ces monuments dont l'existence a été reconnue.

(1) *Livre de Josué*, chap. IV, 3 et passim.

Les générations ont passé; les mœurs et les religions se sont modifiées, les objets de cultes ont changé; les pierres, déchues de leur rang d'objets sacrés et de leur considération populaire, ont été détruites et utilisées, les plus petites les premières, et les autres après ont suivi une à une, à travers ces longues périodes de vingt, trente ou quarante siècles que les savants prêtent à l'âge néolithique, utilisées pour d'autres usages ou supprimées, comme faisant obstacle à des travaux ou à la réalisation de besoins locaux : culture, bâtisse d'habitations, de forteresses, ou de refuges, construction de routes, que sait-on? Chaque époque dans ces nombreux siècles a eu ses nécessités et ses aspirations. Si pendant cent ou deux cents ans encore l'attention des archéologues eût tardé à être appelée sur les monuments mégalithiques, n'est-il pas excessivement probable que nous ne nous serions jamais doutés que la Belgique en eût possédé un seul? Or, qu'est-ce que deux cents ans sur l'existence de ces monuments? Si nous en jugeons par l'activité de notre époque à les détruire, des cromlechs importants ont eu largement le temps de voir l'ensemble de leurs pierres diminuer et se réduire peu à peu, et disparaître même, ne laissant çà et là qu'un dolmen ou un menhir, témoin antique échappé au naufrage. Voilà, nous semble-t-il, la véritable histoire de ces monuments dans les pays fort peuplés, civilisés et industriels, dont les terres sont cultivées et exploitées depuis de longues périodes.

• •

Telle est aussi l'histoire des monuments mégalithiques dont j'ai à parler et qui ne sont que des restes de monuments plus complexes.

Il n'est pas besoin d'apporter, à l'appui des considérations précédentes, d'autres exemples que les exemples propres à la Belgique. Ils foisonnent et il suffit d'ouvrir les livres.

En voici deux remarquables qui regardent le Limbourg, où toute trace de monuments mégalithiques a disparu :

Le *Cromlech d'Overpelt*, que les cartes archéologiques signalent comme formé de douze mégalithes de grandes dimensions, a disparu sans que l'on ait rien dit et sans que l'on sache même quand, et par qui, ces pierres ont été détruites.

Le *Cromlech de Capel-Veld à Diepenbeek*, nommé souvent, mais improprement, *dolmen*, puisque autour de la pierre principale on voyait encore, il y a trente ans, de longues lignes parallèles de monolithes de toutes dimensions dressées sur un espace de plusieurs hectares, n'existe plus aujourd'hui. Le terrain en a été com-

plètement débarrassé par les locataires, sans que les propriétaires en aient même été avertis. Et les archéologues ne s'en sont pas aperçus et n'ont pas eu le temps de jeter le cri d'alarme. Il s'agissait cependant ici d'une centaine de pierres, disparues en quelques années sans qu'il en reste aucune trace !

Que s'est-il donc passé à ce point de vue sur toutes nos terres cultivées ou plantées pendant les époques passées, le moyen âge, l'époque romaine, l'époque gauloise et les longues séries de siècles inconnus qui ont précédé ?

Je vais vous le dire pour la province que je connais le mieux, en vous citant la liste des mégalithes connus de cette circonscription.

Dans le Hainaut actuel, on a cité six mégalithes antiques :

La *Pierre levée de Bray* (*Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XII) ;

La *Dolmen de Presles* (*Documents et rapport de la Société archéologique de Charleroi*, t. VIII) ;

La *Pierre qui tourne de Sivry*, entre cette commune et Froidchapelle (*Messenger des sciences historiques de Belgique*, an. 1878) ;

La *Pierre celtique de Ghlin*, près de Mons (*Messenger des sciences historiques de Belgique*, an. 1849) ;

La *Pierre de Brunehault d'Hollain*, près de Tournai (*Mémoires couronnés de l'Académie des sciences de Belgique*, 1^{re} série, t. I, 1775).

Cette dernière est la seule qui soit encore debout. Elle a été achetée et relevée par le Gouvernement en 1875.

Nous ajoutons aujourd'hui à cette série :

La *Pierre du Diable*, à la limite de Thuillies et de Mâcon.

Le *Cheval de pierre* de Thuillies.

La *Zeupire* de Gozée.

Cette dernière sera probablement sauvée de la destruction qui a atteint les deux autres, grâce à l'intelligente intervention du Gouvernement actuel.

••

Mais pourquoi chercherions-nous ici à prouver un fait aussi palpable, aussi indubitable, aussi connu ? Est-il quelqu'un qui nie la destruction progressive de tous les monuments antiques, surtout dans les sphères d'agglomération d'hommes actifs, civilisés ? Sauf les objets et les monuments qu'il a un intérêt direct et actuel à conserver, l'homme n'est-il pas destructeur par essence et n'aide-t-il pas d'ordinaire, de tous ses efforts, à la puissance destructive de la nature sur ce point ?

Les mêmes constatations n'ont-elles pas été faites à propos des *tumuli*, autres monuments antiques fort analogues aux *mégalithes*, et dont toute une catégorie s'y rattache.

M. CUMONT, entre autres savants, l'a fait remarquer dans son *Abécédaire archéologique*. Il constate que les *tumuli* conservent assez bien leur hauteur dans les lieux isolés, écartés, non habités ni exploités, mais qu'ils sont vite nivelés et disparaissent tout à fait en peu de temps, dans les pays cultivés, en Angleterre, en France, en Belgique.



Voici, quant à nos monuments mégalithiques perdus, quelques réflexions encore.

Dans plusieurs villages, et pour cause je citerai surtout : Thuillies, Montignies-sur-Sambre, Dampremy, Gilly, Ransart, Gozée, Hantes-Wihéries, etc., on rencontre de grosses pierres de grès volants, landeniens ou autres. Ces grès sont de formes diverses, mais toujours allongés ou élargis, dressés pour divers usages : bornage, limites, obstacles dans les sentiers pour défendre le passage aux grands animaux. On les rencontre même appuyés contre une muraille, ou dressés au milieu des champs, sans aucune raison apparente. Parfois on les trouve utilisés sur une tombe antique ou dans un pavement, une muraille, comme un colosse, à côté des pierres à bâtir de dimensions et de nature ordinaires qui les accompagnent.

Or, en raison de leur abondance, de la grosseur des blocs, de leur affleurement, de la facilité de les prendre sans travail d'exploitation de carrière, de l'absence de toute difficulté et de tout travail, sauf le transport, ces grès sont en Belgique généralement signalés comme la pierre employée anciennement pour les monuments mégalithiques. Je ne sais s'il est une exception à cette règle.

Toutes ces pierres dont je viens de parler ont été extraites de la terre, quelquefois assez loin, et ne sont arrivées où nous les trouvons que par des circonstances que l'on ne peut déterminer aujourd'hui; mais à coup sûr cette extraction et ce transport n'ont pas été faits pour arriver à l'emploi actuel, souvent d'une utilité bien discutable et bien mesquin.

Dans notre pensée, voilà des exemples de nombreuses pierres levées plus ou moins importantes, ayant fait, dans l'antiquité, partie de monuments mégalithiques disparus en grand nombre depuis des siècles de nos contrées, où la civilisation les a détruits,

alors qu'on les retrouve encore intacts et plus nombreux dans les pays peu fertiles et peu habités, où les terrains sont restés boisés ou peu cultivés. Comment expliquer sérieusement, en effet, la différence si grande de dispersion de ces monuments selon les contrées, abondantes ici et presque nulles ailleurs, précisément dans les conditions indiquées ci-devant.

• •

Comme conséquence de nos idées à ce sujet et comme application rationnelle, nous voudrions voir faire un travail appliqué à chaque village où l'on rencontre ces blocs volants utilisés, pour y rechercher les probabilités de l'existence d'un monument mégalithique dans les temps antiques. Il faudrait, dans ce but, y joindre des recherches locales sur le nom plus ou moins remarquable portant un cachet de merveilleux, mystérieux ou diabolique des campagnes, des chemins et des coins ou *culots* de la commune.

• •

Quel fut le sort des mégalithes qui eurent la chance d'être conservés et protégés à cause des prédilections que le peuple leur avait vouées ?

Le paganisme, qui prit la place des religions primitives, voulut détourner les pratiques populaires des lieux et des objets du culte ancien, ou du moins modifier l'intention de ces pratiques et les ramener aux pratiques de la religion nouvelle. Il en fit des lieux ou des objets consacrés à ses dieux et, à cette époque dépourvue d'art, les monolithes devinrent des statues rudimentaires représentant les dieux.

D'autres fois on établit à l'abri de ces pierres des sépultures importantes.

Le même procédé fut suivi pour certains lieux sacrés : fontaines, étangs, sommets de collines, etc.

On sait, du reste, que ce culte païen laissa des traces longtemps encore chez les disciples du Christ après l'établissement de sa religion. Nul n'ignore que Charlemagne lui-même dut réagir à plusieurs reprises dans ses *Capitulaires* contre ce fétichisme des pièces d'eau, des pierres, des forêts, etc. Encore ne réussit-il pas entièrement.

La religion catholique elle-même, pour faciliter son implantation, dut en s'établissant employer les moyens qu'avaient pratiqués les autres religions, et remplacer souvent des noms que le

paganisme avait déjà consacrés et substitués à d'autres. Comme le changement des convictions religieuses est chose excessivement difficile chez les peuples, le catholicisme attacha à certains objets du paganisme les idées du culte nouveau, donnant en quelque sorte le change à ses adeptes, convertis des anciens cultes, pour les aider à s'habituer à leurs nouvelles convictions.

Dans bien des cas, pour ne pas heurter les habitudes des peuples, si tenaces en fait de choses sacrées, on se décida à consacrer au nouveau culte des objets du paganisme. On voit même encore, entre deux piliers de la cathédrale de Saint-Julien, au Mans, un peulvan haut de 4^m,55. Le sommet porte, scellés dans la pierre, les restes d'une ferraille, faisant supposer que ce monument fut surmonté d'une croix, destinée à en changer la signification religieuse. On cite plusieurs exemples analogues. Souvent les chrétiens des premiers siècles débaptisèrent des fétiches du paganisme et leur donnèrent des noms de saints auxquels ils les consacrèrent.

Les Zeupires ou Pierres de Jupiter à Gozée.

Dans ma jeunesse, quand de Charleroi j'allais à Beaumont, c'était toujours à pied, selon l'usage de l'époque. On avait alors des jambes pour s'en servir ; il n'en est plus tout à fait ainsi aujourd'hui, où l'on ne sait plus traverser deux rues, même en ville, sans se servir de voitures ou d'omnibus, et où une lieue doit se faire en tram ou en train. Vraiment ne finirait-on pas par craindre qu'en vertu des lois de la sélection, les jambes de l'homme civilisé ne finissent par s'atrophier et que notre espèce ne devienne apode !

Il y a cinquante ans, nous marchions vaillamment et l'on se reposait à l'auberge de la barrière voisine, ou sur le bord du chemin.

Donc, arrivé au delà de l'église de Gozée, je ne manquais jamais de quitter la chaussée de Beaumont (*) et de prendre à gauche à travers champs pour venir, au bord de l'ancien *Chemin de Marbisœul* ou *des Marnières*, m'asseoir un moment à l'ombre de trois énormes pierres dressées sur le terrain quaternaire, pierres qui avaient appelé mon attention et qui m'attiraient malgré moi ; j'aimais ces pierres colossales. Elles portaient un tel cachet de grandeur, et quelque chose de si mystérieux, que j'y rêvais de fées

(*) Voir pl. II, fig. 1 et 2.

et de sorcières, comme le plus simple campagnard. Ne connaissant même encore ni la signification, ni l'objet, ni le but de l'archéologie, j'étudiais curieusement en détail ces monolithes devenus pour moi des amis en quelque sorte ; je les caressais des yeux et je cherchais à trouver des caractères graphiques ou une trace d'inscription sur leurs faces aplanies grossièrement par les outils de l'antiquité, mais polies par les intempéries et le frottement des siècles. D'instinct j'aurais désiré les faire parler et cherché à comprendre leur langage. Incapable de prêter la moindre signification historique à ces monuments, n'ayant même pas l'idée de le faire, j'y trouvais cependant matière à réflexions et je m'y laissais volontiers aller à de longues méditations. Il m'arrivait de ressentir une émotion vague et pénible quand je m'éloignais des trois colosses pour reprendre ma route, et je mesurais d'un œil mélancolique leur ombre indéfiniment allongée que le soleil couchant projetait au loin.

Combien de fois, depuis que l'âge est venu et que je me suis fait archéologue, combien de fois me suis-je reporté en arrière avec une certaine jouissance, me promettant de retourner vers mes anciennes connaissances pour les étudier, scientifiquement cette fois, car je ne doutais pas que je n'eusse affaire à des monolithes primitifs, à des *menhirs*, à des restes d'une *allée*, d'une *enceinte*, de tout un système de pierres levées, *cromlech* ou autre monument antique, religieux ou mortuaire. L'imagination du vieil archéologue avait remplacé l'imagination du jeune homme.

L'homme propose, Dieu dispose, et entraîné, perdu au milieu de nombreux travaux commencés, je remettais toujours mon voyage, et les années passaient, sans que je pusse réaliser mon projet.

••

Cependant, il y a quelque temps, j'eus des raisons de ne plus tarder. Je pris une voiture et je partis. Je n'avais plus malheureusement mes jambes de jeune homme. En réalité mon voyage me fut assez désagréable. De mes trois pierres levées, deux avaient disparu, la moins grande seule existait encore. Il y avait urgence d'en consigner le souvenir et la description dans nos ouvrages d'archéologie, si l'on voulait la soustraire à l'oubli complet.

J'avoue avoir éprouvé quelque désappointement et quelque tristesse. Je regrettais cet ensemble des trois blocs imposants qui se dressaient vers le ciel, et entre lesquels, jeune homme,

je m'étais assis tant de fois. Il me semblait que la pierre isolée et veuve de ses compagnes devait éprouver quelque sentiment analogue et me reconnaître. Je la personnifiais en quelque sorte et lui prêtais presque un sentiment de peine et de regret. Bref, j'étais assez mécontent de moi-même, de mon long oubli, et des hommes, que j'accusais de vandalisme et presque de cruauté. Je ne doutais nullement que l'appât du lucre n'eût été la cause de la destruction des deux pierres disparues. En effet, je m'informai et l'on me fit connaître qu'elles étaient tombées sous le marteau des ouvriers qui les avaient débitées en pavés, car c'était du grès d'excellente qualité. La spéculation avait valu quelques centaines de francs au propriétaire. Toujours l'ancienne histoire!

Je me livrai à une espèce d'enquête relativement à tout ce qui se rapportait à mes pierres. La première chose que l'on m'apprit dans le village, ce fut leur nom. De tout temps on les connaissait à la ronde sous la dénomination de *Cailloux* ou *Cayaux de Zeupire* ou simplement *Zeupires*. Aujourd'hui encore la pierre qui reste debout a retenu ce nom. Le champ sur lequel elle se dresse fut toujours aussi la *Campagne* ou la *Couture des Zeupires*.

L'une des Zeupires a disparu, sans doute à l'époque même où je les ai connues, car beaucoup de gens du village ne se souviennent que de deux monolithes.

Une seconde a été détruite vers 1845, peut-être auparavant encore, alors que le propriétaire exploitait dans tout le terrain des blocs nombreux de pierre volantes, de même nature, que renferme le sol de Gozée et de Thuillies.

Quant aux légendes populaires, je n'en trouvai que de vagues souvenirs.

Voici ce qui en reste. La Couture des Zeupires est un endroit redouté dont on tient à s'écarter le soir, c'est un lieu de sorcelleries et de diableries.

D'autre part, d'après une tradition populaire indiscutée, les Zeupires végètent et grandissent continuellement, comme des arbres.

Quant à nous, nous devons déclarer qu'après quarante à cinquante années, en revoyant le monolithe, nous avons éprouvé une surprise bien légitime de voir ce géant fortement diminué de taille et rentré en terre. Ce qui était vrai à la lettre, en effet, car nous avions connu les Zeupires au bord d'un chemin antique fortement encaissé et offrant des berges de plus d'un mètre et demi, que l'on a aujourd'hui nivelé pour l'agriculture en enterrant les Zeupires.

Voilà comment les erreurs légendaires les plus manifestes et les plus faciles à rectifier, les assertions les plus invraisemblables, se propagent et se perpétuent, en dépit de l'évidence; et la conviction que la dernière Zeupire croît encore d'une façon régulière se continue, malgré l'enterrement progressif qu'elle a subi.

∴

Le chemin des Zeupires semble bien avoir une très grande antiquité. Il passait au pied de l'église de Gozée et sur la place du village. Venant de Thuin, il parcourait toute la Couture des Zeupires et servait de chemin de Gozée à Beaumont.

La nouvelle chaussée de Beaumont à Charleroi, construite parallèlement, à 80 mètres de distance, la suppléa. Ce chemin avait été détourné, dans des temps anciens, par la ferme de Marbisœul, en face de laquelle il passait. C'est même le propriétaire de cette ferme, M. Buisseret, alors bourgmestre, qui, en 1842, continua directement ce chemin vers la nouvelle chaussée, et fut autorisé à joindre à ses terres la partie qui allait de là jusqu'à l'église, parallèlement à la chaussée. Voilà comment les berges et le chemin furent nivelés, et les Zeupires confinées au milieu des champs et enterrées de plus d'un mètre et demi. Les traces du chemin et de la berge existent du reste encore aujourd'hui d'une manière évidente, et les plans du cadastre les portent.

∴

En quittant l'église de Gozée et en se dirigeant vers le sud, par la route de Beaumont, après avoir marché environ 500 mètres, le voyageur voit la Zeupire s'élever à gauche dans la campagne.

Les Zeupires se trouvaient sur les parcelles 471a et 470 de la section C du cadastre (voir planche II). Ces parcelles n'appartenaient pas à la même famille, et il est probable que les pierres levées ne se trouvaient pas toutes sur la même propriété, ce qui expliquerait la conservation de l'une d'elles par un propriétaire, tandis que le voisin mettait les autres en exploitation.

Sans doute, l'emplacement qu'occupait l'ensemble primitif des monolithes empiétait largement sur les terrains d'alentour, et le chemin qui y conduisait dans l'antiquité avait lui-même comme d'habitude une très grande largeur.

La Société archéologique de Charleroi a fait pratiquer des recherches et des fouilles au pied du monument, mais sans aucun

résultat, sinon de pouvoir mesurer la pierre jusqu'à la racine et la faire dessiner. Quant aux objets, on devait s'attendre à n'en trouver aucun, car la campagne a été bouleversée jusqu'au pied du menhir pour la recherche et l'exploitation de grès à fabriquer les pavés.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire remarquer que les géologues les plus savants de Belgique, et notamment notre ami M. Briard, sont allés à Gozée et y ont étudié la Zeupire au point de vue de la science, et qu'il a été reconnu par tous que c'était bien une pierre levée intentionnellement par les hommes, et non en sa place naturelle. Les lois de l'équilibre s'opposeraient à cette dernière supposition.



Nous avons maintenant à donner la description de la dernière *Zeupire* qui reste aujourd'hui sur pied à Gozée (*).

C'est un grès landenien gigantesque, enterré de plus de moitié de sa hauteur par le temps et les travaux d'agriculture ou autres, mais surtout par le nivellement du chemin antique au pied duquel il est dressé.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la partie supérieure, qui sort de terre et est visible, offre à peu près la forme d'un gigantesque triangle équilatéral d'environ 2 mètres de côté, taillé dans un banc de roche d'une épaisseur de 0^m,60 et dressé sur une des bases.

Elle est orientée de façon que les grandes faces regardent le nord-est vers l'église et le sud-ouest vers Thuillies. Le chemin antique passait au nord perpendiculairement aux larges faces.

Ces deux grandes faces sont restées naturelles; seulement, dans certaines parties, on les a aplanies en enlevant à larges éclats les aspérités mamellaires que porte naturellement la surface des grès landeniens. Quant aux faces étroites ou tranches de la roche, celle du nord-ouest, tournée vers la chaussée, est restée naturelle; mais la tranche sud est complètement aplanie à grands éclats et porte une arête artificielle en crête continue, d'une finesse remarquable.

Le monolithe a été entièrement déterré et mis à nu par la fouille. Il cube près de 10 mètres et doit peser environ 25,000 kilogrammes, en comptant la densité à 2,800 kilogrammes, comme on l'admet pour le grès.

(*) Voir pl. III, fig. 2 et 3.

C'est un vaste parallélogramme peu régulier, d'une épaisseur variant de 0^m,50 à 0^m,90, mesurant en moyenne, de 4^m,90 sur 2^m,70.

La base est moins large et beaucoup plus brute que le sommet. Celui-ci n'est pas tout à fait carré, mais porte un angle un peu aigu et en crête. C'est celui qui est tourné vers l'antique chemin et correspond à la tranche tournée vers le nord-ouest.

C'est précisément cet angle sortant aujourd'hui de terre, que nous avons décrit ci-devant et que nous avons pris tout d'abord, avec tout le monde, pour la pierre presque entière.

En réalité il paraît évident que le monolithe était à l'origine dressé perpendiculairement sur sa base la moins large, portant au-dessus de la terre sa tête plus large. Avec les siècles, et probablement par suite des travaux pratiqués à l'entour à la recherche de blocs de pierre, le colosse s'est affaissé peu à peu vers un côté et s'est enterré, ne laissant saillir que l'un de ses angles.

Nous indiquons dans la planche III, figures 2 et 3, la position actuelle et la position primitive et normale du monument.

• •

Il est remarquable que la Pierre de Brunehault, à Hollain (*), relevée et conservée par le Gouvernement en 1875, offre la même forme et les mêmes particularités que notre Zeupire. Elle a presque la même épaisseur, mais elle mesure environ 7 mètres sur 3 mètres.

Elle a du reste le même angle aigu ou sommet, dirigé de même vers le nord-ouest, côté où passe aussi un petit chemin antique, orienté comme le nôtre et se reliant un peu plus loin à la chaussée romaine.

C'est, comme notre Zeupire, un grès volant naturel à la région où il a été choisi et dressé par les peuples de l'antiquité.

Bref, il y a entre les deux monuments la plus grande analogie, comme on peut s'en assurer en lisant le mémoire de NELIS sur ce sujet (**).

Nous avons eu soin de donner comme point de comparaison le dessin de la pierre de Hollain à côté de la *Zeupire* qui existe encore aujourd'hui.

• •

(*) Voir pl. III, fig. 1.

(**) *Réflexions sur un ancien monument du Tournaisis, appelé Pierre Brunehault*, par l'abbé NELIS, lu à la séance du 5 novembre 1775. (MÉMOIRES COURONNÉS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, t. I, p. 481.)

La dernière Zeupire que l'on a connue ressemblait beaucoup à celle que nous venons de décrire. Elle se dressait à 100 mètres à l'est de celle-ci, vers l'église, sur le même côté du chemin antique. Elle ressemblait à sa sœur, mais était au moins 1 mètre plus haute et d'une épaisseur minimum de 0^m,60 à 1 mètre. D'ailleurs les deux monolithes étaient disposés de même, dans une situation parallèle entre eux et presque perpendiculaire au chemin romain qu'ils bordaient (*).



Je dois m'arrêter un moment sur le nom de *Zeupire*. Ce nom est connu depuis toujours. Il se trouve sur les anciennes cartes topographiques, et la *Zeupire* servait de point de repère aux anciens géographes.

Ici l'observation se complique et la vraisemblance augmente d'un argument puissant. Le nom du village lui-même, comme nous le dirons plus loin, semble avoir la même étymologie que le nom donné au monument : *Gozée*, anciennement *Gozeis*, *Gozeus*.

D'où viennent ces deux noms composés de deux syllabes chacun, l'une celtique : *goh* ou *gau* pour le nom du village, mot celtique connu, qui signifie *bois* (*Bois de Zeus*) ; *pire*, pour le nom du bloc rocheux, syllabe évidemment celtique-wallonne et antique, qui signifie *Pierre*, *caillou* (*Pierre de Zeus*) ? L'autre syllabe porte un cachet grec : *Zeus*, *Zeus*. Ce nom grec de Jupiter, le premier dieu du paganisme, serait-il une simple coïncidence ? Singulière coïncidence en tout cas ! Hasard bien intelligent (s'il n'est pas une preuve), qui aurait donné un nom si bien approprié, si précis, consacrant d'une manière si claire à une divinité du paganisme un monument que tout démontre à l'archéologue être réellement un objet de culte antique ! Double hasard et double coïncidence bien étranges, si c'est un hasard, qui indiqueraient sans raison que cette pierre dédiée à *Zeus* était entourée d'un bois consacré au même dieu, et devenu depuis des siècles un village qui a conservé son nom.

Tous ne seront-ils pas tentés d'y voir autre chose qu'une coïncidence fortuite, d'origine inconnue et inexplicable ? N'est-il pas plus difficile et bien moins naturel de chercher l'explication de cette coïncidence que d'admettre franchement l'étymologie, même hybride ? Encore cette étymologie ne serait-elle plus hybride si l'on

(*) Voir pl. II, fig. 2.

pouvait admettre que le mot *Zeus*, nom grec d'une divinité des Gaulois et des Celtes, fût passé dans leur langage. C'est en effet là ce qui constitue toute la difficulté et la base de toute objection possible. Les peuples antiques de notre pays ne pouvaient-ils admettre dans leur langage quelques mots grecs?

Nous allons examiner brièvement cette question. Nous le ferons uniquement au point de vue du peuple gaulois, bien que l'on reporte à des temps bien plus antiques les mégalithes dits pierres druidiques. On est d'accord que les Gaulois se sont approprié certains mégalithes et y ont attaché une importance religieuse. Ils ont donc souvent aussi attaché un nom à ces objets en leur affectant une consécration et un fétichisme.

C'est ce nom du fétiche que nous allons examiner pour le cas particulier qui nous occupe.

D'abord, ne perdons pas de vue qu'il s'agit ici d'un objet de culte et n'oublions pas que, chez les Gaulois de la première époque, il est reconnu que les prêtres aimaient à jeter du mystère autour d'eux, dans leurs actes et leur langage. Ils empruntaient certaines parties de leurs rites, certaines de leurs divinités, certains mots ou expressions religieuses, aux populations grecques, avec lesquelles ils paraissent avoir entretenu des relations plus ou moins suivies. Il semble prouvé que les druides employaient même la langue grecque comme langue savante et qu'ils étaient initiés aux usages religieux de ce peuple. Ces relations s'étaient surtout accentuées depuis que les peuplades gauloises étaient allées piller le temple de Delphes, trois siècles au moins avant l'ère chrétienne. Les types de médailles grecques avaient été imités, et leur influence est évidente sur le dessin des pièces de la belle époque gauloise, c'est-à-dire les plus anciennes. LELEWEL et les autres maîtres en numismatique sont d'accord sur ce point.

Cette influence continua du reste en Gaule jusqu'à la dernière époque (*).

En 1848, VAN BEMMEL, dans un mémoire traitant des idiomes gaulois lors de la conquête de CÉSAR, trouve la preuve d'une « influence grecque manifeste », et il établit cette assertion en système. L'archéologie, dans les découvertes de nombreuses inscriptions de monuments et de monnaies qui eurent lieu à la suite

(*) Voir des exemples de cette imitation dans notre *Emplacement d'un oppidum belgo-gaulois à Gougnies*. Mons, H. Manceaux, 1886, pp. 14 et 15.

des recherches que fit faire NAPOLÉON III, est venue confirmer le système de VAN BEMMEL.

SERRURE prouve, par des détails abondants, par de nombreuses inscriptions trouvées en Gaule et écrites en grec, et par d'autres arguments, une conclusion qu'il formule ainsi : « L'alphabet grec a donc régné, peut-être sans partage, dans l'ancienne France, jusque peu de temps avant l'époque où CÉSAR soumit le pays aux lois de Rome (1). »

Du reste, CÉSAR, en parlant des druides, seuls lettrés des Gaules, nous fait connaître qu'ils employaient ces caractères lorsque, contre leur habitude, ils écrivaient : « Ils estiment qu'il ne leur est pas permis de confier ces choses (leurs poésies) à l'écriture, mais pour la plupart des autres affaires publiques ou privées, ils se servent des lettres grecques quand ils écrivent (2). »

Quand les Helvètes furent vaincus, on trouva dans leur camp des tableaux de recensement, ou registres de population, écrits en lettres grecques (3).

César, d'ailleurs, fait connaître les divinités gauloises; ce sont toutes divinités grecques : Pluton, Mercure, Apollon, Mars, Minerve, Jupiter, etc.

L'influence grecque sur la Gaule doit être reportée bien haut, jusqu'à l'établissement à Marseille de la colonie phocéenne, venue de Grèce au milieu du VI^e siècle avant Jésus-Christ; colonie qui entretint des rapports suivis avec la mère patrie. Les belles monnaies masséliotes se répandaient en Gaule avec la civilisation grecque, et c'est des Masséliotes que le Gaulois apprit peu à peu l'écriture, la gravure et la frappe des monnaies, affirme SERRURE.

Mêmes dieux et même langue! Que pouvions-nous prouver de plus au point de vue de notre thèse?

Voici maintenant des arguments plus directs, des exemples de faits complètement analogues à celui qui nous occupe, et qui sont fournis par la civilisation grecque. Je les tire de divers auteurs.

(1) *Le Gaulois expliqué au moyen de l'archéologie, de la numismatique et de la philologie comparée. Épigraphe.*

(2) « *Neque fas esse existimant ea litteris mandare; quum in reliquis fere rebus publicis privatisque rationibus, græcis utantur litteris.* » JULIUS CÆSAR, *Com. de bello gallico*, lib. VI, 14.

(3) « *In castris Helvetorum tabulæ repertæ sunt litteris græcis confectæ.* » *Ibid.*, lib. I, 29.

Les premières formes de fétiches, puis des idoles, surtout chez les Pélasges et les Grecs, furent des blocs informes, des rochers même, des pierres levées, d'abord brutes, puis peintes et habillées, ensuite plus ou moins façonnées. C'est ainsi qu'à Thespies une pierre non travaillée était conservée comme antique simulacre d'*Eros* (*). Les représentations des dieux grecs avaient souvent la forme de cônes, de pyramides, de colonnes, de piliers, auxquels on ajouta successivement une tête, des bras, des jambes, etc. (**).

Près de Gythion se trouvait la *Pierre de Zeus Kappotas*, près d'Hermione la *Pierre de Zeus Sthenios*. Sur les monnaies de l'île de Céos, *Zeus* et *Hera* étaient représentés par une stèle carrée. Sur les monnaies de Cappadoce, le sommet du mont Argée représente l'image de *Zeus*. A Sicyone, la plus ancienne image de *Zeus Meilikhios* était une pyramide. Sur un vase peint d'Arcadie, *Zeus* est figuré par un pilier carré posé sur un soubassement et portant l'inscription : *Dios*. Pausanias décrit un simulacre de *Zeus Teleios* qu'il vit sous cette forme à Tégée (**).

En raison même de ces origines lointaines, le culte des pierres sacrées s'est imposé avec une singulière persistance à la piété des Grecs. Au temps de Lucien, ces antiques simulacres avaient encore leurs dévots. Le rhéteur de Samostras raille la superstition aveugle de ceux qui prient devant des pierres arrosées d'huile et ornées de couronnes (**).

N'y a-t-il pas dans tout ce qui précède de quoi justifier l'étymologie des *Zeupires de Gozée*?

Pour le nom du village, ne serait-il pas légitime, comme nous l'avons fait remarquer, de le rapprocher étymologiquement de la même racine *Zeus*, en y joignant le vocable celtique *gau* ou *goh* qui veut dire *bois*? On arriverait ainsi à *Gohzeus*, *Gozeis* (*Bois de Zeus* autour des *Zeupires*). La statue de *Zeus* dans le *Bois de Zeus*, devenu plus tard le village de *Gozée*.

Quoi qu'il en soit des considérations qui précèdent et de l'origine du nom que ces pierres ont conservé, nous n'avons pas la

(*) PAUSANIAS, IX, 27, 1.

(**) *Mythologie figurée*, par MAX. COLLIGNON.

(*) PAUSANIAS, VIII, 48, 4. On a trouvé en Grèce, à diverses reprises, des pierres calcaires à peine dégrossies, portant, en caractères archaïques, des noms de divinités. (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1878, p. 515). FR. LENORMAND, *Revue de l'histoire des religions*, 2^{me} année, t. III, *Les Bétyles*.

(*) LUCIEN, *Pseudom*, 30. — MAX. COLLIGNON, loco citato.

pensée de donner pour but de leur érection l'établissement direct d'un culte idolâtre. Ce culte a pu y être attaché plus tard, comme nous l'avons dit, et comme cela eut lieu pour la plupart des monuments mégalithiques, qui devinrent l'objet de pratiques religieuses populaires; mais à l'origine ce furent des monuments funéraires des peuples primitifs antérieurs aux Celtes, et on les reporte aujourd'hui à l'époque néolithique.

Notre *Zeupire* est l'unique reste d'un monument composé d'une série de pierres levées, dont il nous a été donné de connaître les trois dernières. Ce n'étaient pas des peulvans isolés, mais des menhirs réunis en un cromlech, dont nous ne pouvons apprécier aujourd'hui l'importance à l'origine lointaine de sa consécration.

Ce que nous pourrions dire à ce sujet, ce ne seraient que des généralités, qui ne manqueraient pas de devenir tout à fait banales, à cause du manque complet d'éléments pour discuter et juger.

**La Pierre du Diable,
aux confins de Thuillies et de Clermont.**

Outre le chemin antique dont nous avons parlé, un autre chemin part de la Couture des Zeupires (*): il porte le nom de *Sentier des Marnières*, ou des *Marniers* (ouvriers des marnières).

Nous allons voir que les marnières dont il s'agit sont de l'époque romaine au moins. Elle sont à une forte lieue des Zeupires.

Dès la *Couture des Zeupires*, au pied des mégalithes, ce chemin indique donc, par son nom, le but vers lequel il tend, c'est-à-dire l'emplacement même, comme nous le verrons aussi, de la *Pierre du Diable*, autre mégalithe dont nous allons parler, reliant les deux monuments antiques. Le sentier des Marnières s'avance, devenant ici un chemin, redevenant là un sentier. Il passe à Marbisœul, puis à Thuillies et à Ossogne, avec le nom de *Sentier de Gozée à Ossogne*.

Au delà d'Ossogne le chemin se bifurque en deux branches conduisant toutes deux vers la *voie romaine de Bavay à Trèves*, qui porte vulgairement à ce point le nom de *Chemin du Diable*, et la traversant à droite et à gauche des *Marnières* et de la *Campagne du Sart-Poteau*, ou *Champ de la Pierre* ou *Table du Diable*, sur la limite de Thuillies et de Clermont. Ce champ porte au cadastre de cette dernière commune les n^{os} 89 et 90 de la section A; ce champ est redouté et l'on n'y passe guère le soir.

(*) Voir pl. II, fig. 4.

Les embranchements que nous veonns de décrire conduisent donc tous deux, par Ossogne et en ligne droite, du champ de la *Pierre du Diable* jusqu'à la *Campagne des Zeupires*.

L'embranchement de l'ouest est un sentier qui porte le nom de *Sentier du Paradis*; singulière appellation imposée par les peuples antiques à un sentier qui conduit au *Chemin du Diable*! Il suit le *Ris du Paradis*, ou du *Buisson Hyernaux* ou du *Chesis*.

L'autre embranchement dont nous avons parlé reprend le nom de *Chemin des Marnières*, ou par corruption de *Marlière*. Il fut nommé au moyen âge *Chemin de Thuin à Walcourt*. Au point où il rejoint le *Chemin du Diable*, se forme un carrefour dit : *Les six chemins*, formé du *Chemin du Diable*, du *Chemin des Charrons* et du *Chemin des Marnières*. De ce carrefour partait aussi vers le nord-ouest le *Sentier des sept bonniers*, aujourd'hui supprimé, et vers le sud-ouest un autre sentier redouté de tous, surtout la nuit, qui passait au pied de la *Pierre du Diable* et qui porte aujourd'hui le nom de *Sentier de Viscourt*.

••

Nous avons dit qu'à ce point la chaussée romaine a toujours porté le nom de *Chaussée* ou *Chemin du Diable*.

Or, voici la légende antique et populaire qui s'attache à ces régions. Lors de la construction de la *chaussée* qui se fit avec l'aide de l'enfer, Dieu permit l'intervention de l'esprit malin; mais il limita son action à une nuit. Il fallut donc que le travail se fit dans ce court espace de temps.

C'est une allusion bien claire à la célérité extraordinaire avec laquelle les armées romaines créaient de toutes pièces une voie à travers des forêts, et à ce qui se fit pour la voie qui nous occupe. Cette affirmation de la construction d'une voie romaine en une nuit est reproduite un peu partout dans notre pays. Les historiens mêmes y ont jusqu'à un certain point concouru.

Quoi qu'il en soit, dans notre cas, le diable aida à ce résultat. Il se hâta pour réussir à compléter sa tâche avant le jour et allait terminer sa besogne quand, chargé du dernier quartier de roc, il fut surpris par le premier rayon de l'aurore à 200 mètres de la voie où il devait la déposer.

Le charme se dissipa et l'esprit malin culbuta avec son fardeau qui resta dressé sur le sol. Le diable s'enfuit, mais il laissa sur la pierre dressée les empreintes de sa tête, sur laquelle était posée la pierre, et de ses deux mains à griffes, dont il la soutenait de chaque

côté. Ces empreintes marquaient la face tournée vers la ferme de Viscourt, c'est-à-dire vers le sud.

••

Telle est la légende de la *Pierre du Diable* ou *Table du Diable*, connue de tous temps et au lointain. Elle se dressait sur le point culminant du terrain nommé *Champ du Sart Poteau*, comme nous venons de l'expliquer à la page précédente. Elle était à 200 mètres de la *Chaussée du Diable* ou de Trèves⁽¹⁾, et en était séparée par de profondes excavations laissées par une carrière de marne que l'on doit reporter à une haute antiquité, et que l'agriculture a comblée en grande partie. Cette marne est de même nature que le terrain de Cibly, et l'on ne s'imagine pas dans quel but l'antiquité a pu l'exploiter, sinon pour l'amendement des terres.

La Pierre du Diable elle-même n'existe plus. Comme la plupart des monuments congénères, elle a disparu sous le marteau des fabricants de pavés, depuis vingt-cinq ou trente ans au plus. On a fait trois milles pavés de la Pierre du Diable; l'industriel qui a réalisé ce beau chef-d'œuvre d'exploitation prétend qu'il en tirerait approximativement un même nombre de la dernière *Zeupire*, si on la lui livrait! Voilà ce que nos efforts de vulgarisation scientifique et de réhabilitation ont inspiré de plus bienveillant sur les lieux où fut le monument vénérable dont nous nous occupons.

Nous avons parlé à plusieurs personnes qui ont connu la Pierre du Diable et nous l'ont décrite. C'était une pierre levée de forme analogue aux *Zeupires*, de même hauteur environ, formée d'une tranche de roc épaisse de 0^m,75 à 1 mètre. Il semble que le sommet était en angle fort obtus.

C'est près de ce sommet que se trouvaient les empreintes diaboliques dont nous avons parlé.

Quant à la nature de la pierre, les débris que l'on nous en a montrés nous ont prouvé l'identité avec les blocs de grès landeniens répandus dans les terrains voisins. C'est un grès blanc semblable au landenien des *Zeupires*, mais de grains un peu plus fins et cependant plus fragiles. La surface en était couverte de larges anfractuosités mamelonnées qui caractérisent cette roche⁽²⁾.

••

(1) Voir pl. II, fig. 4.

(2) Sur la *Zeupire* conservée aujourd'hui, ces protubérances ont été, comme nous l'avons dit, en partie cassées pour la symétrie, ce qui, semble-t-il, avait été négligé pour la *Pierre du Diable*.

La Campagne du Diable a fourni de nombreux silex. Voici la note de quelques-uns :

- N° 0. — Beau racloir nummuliforme ou circulaire de 0^m,025.
N° 2. — Idem plus petit de 0^m,015.
N° 3 et 12. — Morceaux de couteaux.
N° 4. — Beau racloir allongé avec encoche vers le sommet, long de 0^m,025.
N° 5. — Très petit bout de flèche fort bien taillé. Il mesure à peine 0^m,015.
N° 6. — Débris avec bulbe de percussion.
N° 7. — Morceau de hache polie, retailée, en silex bigarré, tournant à l'agate, roussâtre moutonné de taches blanches. Ce silex n'est pas du pays.
N° 10. — Couteau bien retailé en quartzite, ou grès fin, de nature analogue à la matière du menhir voisin, de 0^m,08.
N° 11. — Morceau d'un idem.
N° 14. — Petit poinçon à forer, d'un travail fort beau, long de 0^m,035.
N° 15. — Petit racloir nummuliforme avec bulbe de percussion fort prononcé.

Les n° 0, 2, 4, 10, 11, 12, 14 et 15 sont d'un travail remarquable et mériteraient d'être dessinés.

Les n° 0, 3, 4 et 5 viennent de l'emplacement même du menhir, et le reste, du terrain environnant, dans une circonférence de 50 mètres.



Pierre du Diable ou *Table du Diable*. Pourquoi ces deux noms ? S'agit-il d'une même pierre ou de deux pierres différentes ? Question intéressante, comme nous allons le voir, et qui se rattache à une idée plus complexe et plus large.

Pierre du Diable peut s'appliquer à un menhir, mais *Table du Diable*, c'est un dolmen ; et il serait bien difficile d'admettre que la tradition populaire eût appliqué cette expression à une pierre levée. N'est-il pas assez plausible de croire que réellement il y ait eu sur la Campagne du Diable un dolmen accompagné d'autres pièces mégalithiques, le tout formant un ensemble religieux, détruit pendant la longue série de siècles qu'il a traversés et dont une simple pierre levée est arrivée jusqu'à notre âge, où elle est venue elle-même échouer, victime de la spéculation et de l'esprit de destruction que l'homme porte partout.

Ces idées ne paraissent nullement invraisemblables et ne sont que la plus stricte expression de ce qui se passe, comme nous l'avons déduit en commençant ce mémoire.

Du reste, nous l'avons dit, et il serait oiseux d'y insister de nouveau ici, c'est ce qui est arrivé un peu partout, sauf dans les contrées incultes et inexploitées.

En outre, toujours conformément aux déductions émises en commençant, il ne serait pas impossible de retrouver encore dans les environs quelques blocs témoins des âges préhistoriques et ayant pu jouer un rôle sur la Campagne du Diable.

Le Cheval de pierre à Thuillies.

Thuillies possédait aussi un mégalithe ou pierre levée, détruit seulement depuis une quarantaine d'années. Il se trouvait non loin de la station actuelle du chemin de fer, au beau milieu de la route, en face de la parcelle 598^a, section D, du cadastre de Thuillies, à un carrefour formé par le croisement de deux antiques chemins (*) le Chemin des Commères ou de Fleur-en-Champ (ancienne ferme voisine du village) et le Chemin de Thuin à Walcourt qui, à ce point, porte le nom de *Chemin del Toffette* et, plus au sud, en conduisant vers la *Pierre du Diable*, prend, comme nous l'avons dit ci-devant, le nom de *Chemin des Marnières*.

Le *Cheval de pierre* est donc directement uni à ce mégalithe et aux *Zeupires* par la route antique qui reliait les trois monuments.

Les hommes les plus âgés n'ont connu le *Cheval de pierre* ou *Tcheveau de cayaux* que renversé, mais leurs pères semblent leur avoir dit qu'ils l'avaient vu dressé.

Le nom en est donc plus ancien encore et peut nous conduire au delà d'un siècle en arrière. Nous ne savons si une vague ressemblance de forme avec un coursier, ou si l'habitude prise par les gamins du voisinage de se hisser laborieusement au sommet, pour y chevaucher à leur aise, a fait naître le nom de cette pierre légendaire.

J'ai dit pierre légendaire; cette expression n'est pas absolument juste, car je n'ai pu recueillir aucune légende précise qui s'y rapporte, mais seulement des souvenirs vagues et marqués d'un caractère quelque peu merveilleux et populaire.

Cette pierre avait des proportions comparables à celles des *Zeupires*, comme un gros cheval renversé, mais plus plate, nous disait un ancien témoin. Nous pouvons donc la comparer à la *Zeupire* et croire qu'elle constituait une masse tellement importante, que l'on ne doit pas supposer son transport à longue distance. Nous ne saurions la confondre avec les pierres peu volumineuses enlevées aux

(*) Voir pl. II, fig. 3.

amas des antiques cromlechs, voisins de Gozée ou de Clermont. Il s'agit sans doute réellement ici d'une pierre levée, conservée en place pendant des siècles, comme la *Zeupire* et la *Pierre du Diable*.

Sans doute, il y avait quelques rapports entre ces trois monuments. Le *Cheval de pierre* se trouvait situé précisément entre les deux autres, à peu près à égale distance. Mais comme le village de Thuillies était venu se grouper précisément autour du terrain où elle s'élevait et qu'elle était en pleine agglomération, on ne peut s'attendre à en retrouver sur les lieux quelques fragments pour en faire l'étude : pas de fouilles, pas d'examen possible des abords, au point de vue archéologique : rien que les souvenirs des voisins ; or, les archéologues savent à quoi s'en tenir sur l'inanité de ces renseignements.



Il est d'ailleurs un fait remarquable, auquel nous avons dit que nous attachons de l'importance dans les circonstances actuelles. A Thuillies et à Ossogne on rencontre plusieurs blocs importants de grès landeniens, dressés sur différents points du territoire, qui, de par la tradition, ont appelé et conservé l'attention du peuple.

A mon avis, il ne serait pas déraisonnable de voir dans ces blocs des frères du *Cheval de pierre* expatriés du champ, ou plutôt du carrefour où, réunis en masse, ils formaient un cromlech. Leurs nombreux compagnons ont disparu, ce qui n'est pas étonnant, car il est un fait connu de tous, c'est qu'à Gozée, à Thuillies et dans les villages des environs, l'exploitation des grès volants pour en faire des pavés a été généralement pratiquée avec une grande ardeur pendant de longues années, et qu'elle a fait disparaître des terres tous les blocs visibles à la surface et même enterrés en partie. On a sondé partout et l'on en a purgé toutes les campagnes. Sans aucun doute nul mégalithe n'aurait pu échapper sans une protection spéciale. Voilà précisément ce qui a eu lieu pour la dernière *Zeupire* de Gozée, dont la destruction était décidée. La tranchée était ouverte. Elle n'a été sauvée que grâce à une discussion entre divers propriétaires et l'autorité locale, que l'on n'a pu encore bien nous expliquer jusqu'ici.

Conclusion.

Il est utile de donner une conclusion à un mémoire.

Le plus souvent la conclusion est une formule de généralisation déduite de faits étudiés. Ici ce ne pourra être qu'un résumé en deux lignes et une explication des faits; je ne l'allongerai pas.

Gozée et Thuillies ont été dans l'antiquité, dès l'époque néolithique, une région habitée par une population importante et signalée par des monuments remarquables et nombreux.

Les archéologues savent du reste que cette importance se continua à toutes les époques depuis cette haute antiquité. Les travaux de la Société archéologique de Charleroi le prouvent surabondamment.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. van Bastelaer de son intéressante communication. La conservation des derniers monolithes du pays, ajoute-t-il, préoccupe aussi vivement la Société archéologique de Namur qui est en instance pour obtenir du Gouvernement l'expropriation d'un monument du même genre, sur lequel je suis à même de vous donner quelques détails.

M. Houzé reprend le fauteuil de la présidence.

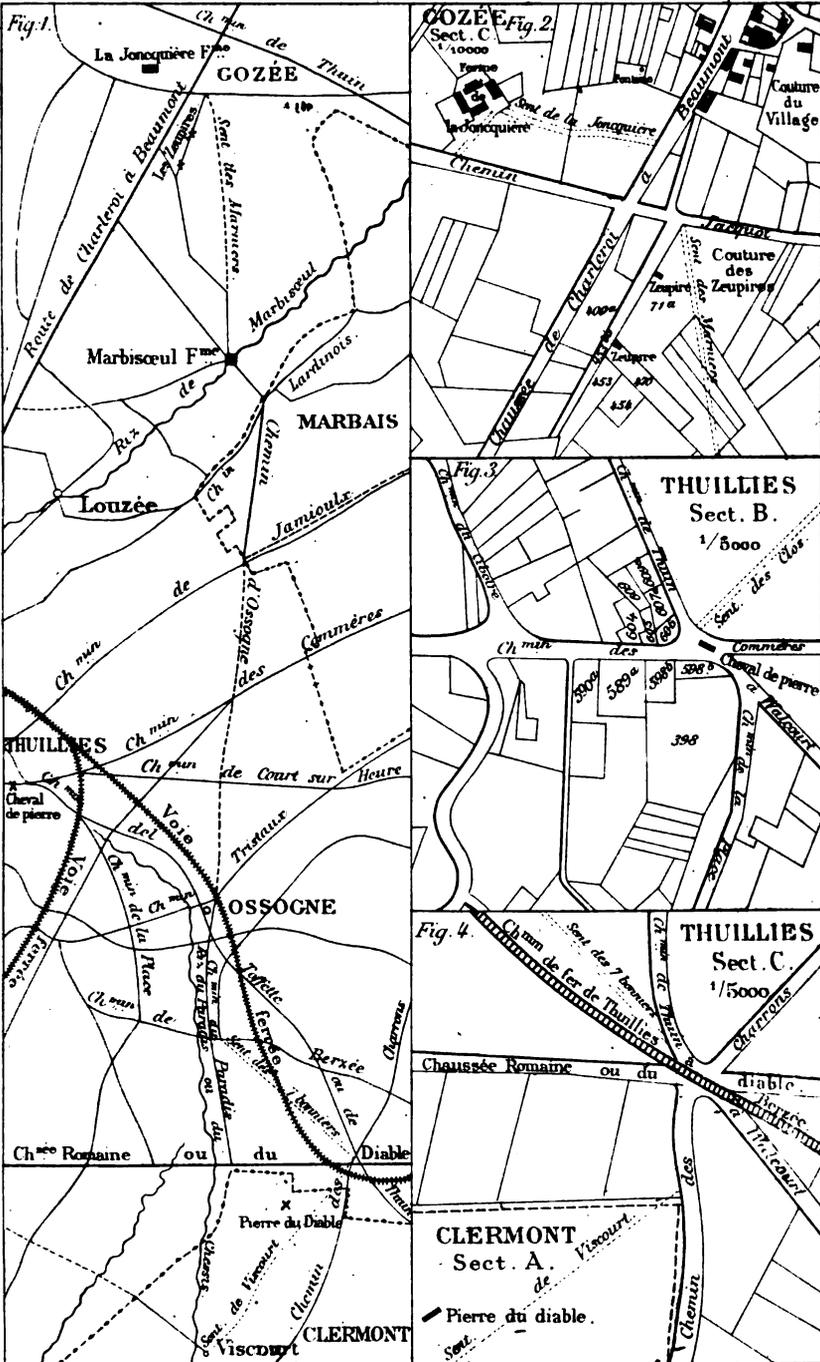
EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE II.

- FIG. 1. — Extrait de la carte au $\frac{1}{40,000}$ pour montrer le chemin ancien qui relie en ligne droite les mégalithes décrits. L'emplacement de ceux-ci y est marqué par une croix \times .
- FIG. 2. — Extrait du plan cadastral de Gozée, section C, au $\frac{1}{10,000}$, portant les environs des *Zeupires*. L'emplacement de celles-ci y est marqué.
- FIG. 3. — Extrait du plan cadastral de Thuillies, section D, au $\frac{1}{5,000}$, portant les environs du *Cheval de pierre*. L'emplacement de celui-ci y est marqué.
- FIG. 4. — Extrait du même plan portant les environs de la *Pierre du Diable*. L'emplacement de celle-ci y est marqué.

PLANCHE III.

- FIG. 1. — Dessin de la Pierre de Brunehault, à Hollain, telle qu'elle est aujourd'hui rétablie.
- FIG. 2. — La *Zeupire*, telle qu'elle est aujourd'hui, affaissée d'un côté.
- FIG. 3. — La *Zeupire*, telle qu'elle était primitivement plantée.



P. A. VAN PASTELAER. TROIS MENHIRS.



D.A. VAN BASTELAER, TROIS MENHIRS.

COMMUNICATION DE M. BEQUET.

LE MENHIR DE VELAINE-SUR-SAMBRE.

Ce menhir ou pierre levée, qui nous avait été signalé dès 1885 par notre collègue M. Berchem, ingénieur des mines, est situé sur une colline appelée le *Bois roussi*, à gauche de la route allant d'Onoz (ligne de Gembloux à Taminés) à Velaine, et à vingt minutes avant d'arriver à ce dernier village.

Au milieu des maigres buissons qui couvrent cette colline, existent de nombreux affleurements d'un grès très blanc dont la surface mamelonnée ne manque pas de frapper les regards. Il y a peu d'années on y exploitait des carrières de pavés. Au midi du Bois roussi et sur la limite des derniers affleurements, on aperçoit le menhir dressé au milieu d'un petit champ de blé. Sa hauteur est de 3^m,10, et il affecte une forme à peu près quadrangulaire dont la circonférence, à 1 mètre du sol, est d'environ 5^m,40.

Comme il est souvent difficile d'affirmer avec certitude la position artificielle de ces pierres levées, nous avons demandé, afin qu'il ne reste aucun doute, l'avis d'un géologue éminent, qui a bien voulu nous adresser sur notre menhir les intéressantes observations qu'on lira plus loin.

Nous avons recueilli à quelques pas de la pierre levée plusieurs morceaux de tuiles romaines, et l'on nous a assuré qu'un cultivateur y avait trouvé une urne cinéraire et quelques vases de la même époque. On dit dans le pays que cette pierre tourne avec le soleil sous l'influence de certaines conditions atmosphériques. La même croyance merveilleuse est, comme on sait, attachée en France à plusieurs menhirs.

La présence de débris de l'époque romaine dans le voisinage nous fait présumer qu'il conserva longtemps un caractère sacré, et que les Belges y déposaient leurs offrandes et y enterraient encore leurs morts après la conquête. Le culte des pierres, des grands arbres et des sources, ne s'éteignit en effet dans notre pays que sous les Mérovingiens, après la conversion des populations au christianisme et les nombreux décrets des conciles.

On trouve encore dans le village de Velaine un lieu dit le Tombois; on sait que ce nom indique presque toujours la présence d'un cimetière franc; malheureusement, plusieurs maisons et des jardins en rendent l'exploration très difficile.

Rappelons enfin que c'est dans la commune de Jemeppe-sur-Sambre, voisine de celle de Velaine, que fut trouvé, il y a quelques années, sous une grosse pierre isolée dans la campagne, le dépôt d'un fondeur de l'âge du bronze, qui se voit aujourd'hui dans le Musée de Namur.

Les monuments de l'antique religion de nos pères, comme les menhirs, sont aujourd'hui excessivement rares en Belgique; il serait désirable que le Gouvernement avisât à la conservation de celui de Velaine. Nous avons fait dans ce but des démarches qui, nous l'espérons, seront couronnées de succès.

Voici l'intéressante communication géologique que M. Éd. Dupont a bien voulu nous faire sur la pierre levée de Velaine-sur-Sambre.

« Les collines d'entre Onoz et Velaine présentent trois catégories »
» de terrains, à savoir : 1° les plus anciens, et par conséquent les » plus profonds, le calcaire carbonifère surmonté du terrain » houiller: ce sont des terrains caractérisés avant tout par la posi- » tion inclinée de leurs bancs à la suite du soulèvement post-houiller; » 2° des sables avec graviers surmontés de grès blanc : ce sont des » terrains horizontaux, faisant partie de notre série tertiaire éocène; » 3° les dépôts limoneux quaternaires et modernes, également hori- » zontaux.

» La pierre de Velaine, que l'on considère comme levée, est du » grès blanc tertiaire, semblable à celui des nombreux affleure- » ments et des carrières qui s'observent dans le voisinage immédiat.

» A) Cette pierre, monolithe quadrangulaire naturel, a environ » 3 mètres de hauteur sur 1^m,25 de côté, à vue d'œil. Il en résulte » qu'elle dépasse approximativement de 3 mètres tous les affleure- » ments des mêmes roches qui se présentent sous un aspect mame- » lonné très différent. Par le fait, on ne peut attribuer sa présence » à une dénudation qui n'aurait conservé que ce bloc comme témoin » de l'ancienne hauteur d'affleurement.

» B) Il m'a paru que la largeur du bloc dressé représente un » banc du grès en question tel qu'il s'observe dans les carrières voi- » sines. Il en résulte qu'il figurerait un banc vertical et, comme les » bancs en carrière sont *horizontaux*, on peut en conclure que la » position du monolithe est artificielle.

» C) Les grès affleurants présentent une surface arrondie, tandis » que le monolithe est à angles bien prononcés. S'il résultait d'une » dénudation, ses angles ne seraient pas à coup sûr dans cet état » et le bloc se montrerait sous la forme d'une masse globuleuse, » comme le sont les roches affleurantes aux abords des carrières.

» Il y a donc lieu de considérer la pierre de Velaine comme réellement dressée. »

DISCUSSION.

M. VAN BASTELAER. — Je pourrais ajouter au savant rapport que M. Dupont a adressé à M. Bequet, que M. Dewalque, qui le premier a signalé le monolithe de Velaine-sur-Sambre à la Société de géologie, et M. Briart, qui a signalé la pierre de Gozée, sont d'accord pour faire de l'un et de l'autre des pierres levées. N'a-t-on pas pratiqué de fouilles au pied du menhir de Velaine?

M. BEQUET. — Pas jusqu'à présent.

M. RUTOT ajoute quelques mots relativement à l'âge de la roche du menhir de Velaine. D'après sa détermination, c'est du grès bruxellien à *Nummulites navigata*. M. Rutot a pris une vue photographique de cette pierre. Il pourrait en donner des épreuves à la Société.

RAPPORT DE M. DE VAUCLEROY

SUR LES RECHERCHES DE M. LE D^r TITECA,
SUR LA TAILLE, LE PÉRIMÈTRE THORACIQUE ET LE POIDS
DES MILIENS DES LEVÉES DE 1883, 1884 ET 1885.

MESSIEURS,

Nous avons eu l'honneur, en 1883, de vous faire rapport sur les nombreuses et intéressantes observations auxquelles s'était livré M. le médecin de régiment Titeca, relativement à la taille, au périmètre thoracique et au poids du corps des miliciens pour les levées de 1879, 1880, 1881 et 1882, et nous avons à cette époque émis le vœu de voir de nouvelles études se poursuivre chaque année en Belgique, afin d'arriver à produire une œuvre complète, de nature à jeter quelque lumière sur l'ethnologie de nos populations.

Notre désir s'est réalisé. M. le D^r Titeca s'est livré à de nouvelles recherches pour les années 1883, 1884 et 1885, et a bien voulu les adresser à notre Société.

Nous allons essayer de vous en faire connaître les résultats; nous les comparerons avec ceux des années antérieures, et nous verrons si cette sorte d'enquête, poursuivie régulièrement pendant sept

années, sur un chiffre d'environ 80,000 hommes, permet d'établir pour la Belgique, un rapport déterminé entre la taille, le périmètre thoracique et le poids du corps, ainsi que cela a été fait dans certains pays.

Nous tenons cependant à faire remarquer tout d'abord que les recherches de M. Titeca ont été entreprises spécialement au point de vue de la milice et de l'aptitude au service militaire, et que, par conséquent, elles ne peuvent s'appliquer à la population en général, puisqu'elles ne tiennent pas compte des cas d'exemption.

Pour que l'enquête anthropologique pût embrasser, comme le désirait notre honorable collègue M. Vanderkindere, tout le pays, il serait nécessaire ou bien qu'on soumit à l'examen des conseils de milice tous les jeunes gens inscrits pour la milice, ou qu'on les fit examiner par des médecins, au moment du tirage au sort.

Dans ses nouvelles recherches, M. Titeca a éliminé nombre de tableaux qui figuraient dans ses premiers rapports, mais dont il n'était pas possible, dans un aperçu succinct, de donner une analyse complète, et il s'est borné à reproduire les tableaux suivants qui suffisent largement pour nos observations.

- I. Un tableau graphique des diverses moyennes du pays et de chaque province (taille, périmètre, poids);
- II. Un tableau général donnant, pour le pays et pour chaque province :
 - 1° La taille :
 - a) La taille moyenne par groupe et le chiffre proportionnel des miliciens appartenant à chacun d'eux,
 - b) La taille moyenne générale;
 - 2° Le périmètre thoracique :
 - a) Le périmètre moyen par groupe et le chiffre proportionnel des miliciens de chaque groupe remplissant les conditions périmétriques,
 - b) Le périmètre moyen général et le chiffre proportionnel des miliciens remplissant les conditions périmétriques;
 - 3° Le poids du corps (mêmes données que pour le périmètre thoracique).

Ce sont ces différents renseignements qui vont servir de base à notre rapport. Nous suivrons l'ordre adopté en 1883, et nous examinerons successivement les trois questions importantes dans ces recherches, la taille, le périmètre thoracique et le poids des miliciens.

I. — TAILLE.

La moyenne générale de la taille, qui était de 1^m,65 en 1879, 1880 et 1881, s'est élevée à 1^m,66 pendant les quatre années suivantes.

Une remarque constante pendant ces sept années : c'est que ce sont les provinces du nord, où se rencontrent les races flamandes, d'origine germanique, qui offrent la taille moyenne la plus élevée, tandis que les provinces du sud, celles dites wallones, Hainaut, Namur, Luxembourg et Liège, donnent la taille moyenne générale la plus faible. La province de Limbourg vient en tête pour les six premières années avec une moyenne habituelle de 1^m,67; en 1885 elle est distancée par la province d'Anvers (1^m,67) et n'atteint plus qu'une moyenne de 1^m,66. Le Hainaut offre certainement la moyenne la moins élevée, et plus de la moitié des jeunes gens n'atteignent pas la taille moyenne générale (1^m,65), fait qui s'observe également dans les autres provinces wallones.

Une autre remarque intéressante faite dans notre rapport précédent et que viennent encore confirmer les recherches poursuivies dans ces dernières années, c'est que ce ne sont pas les provinces qui donnent la taille moyenne générale la plus élevée qui fournissent le plus grand nombre d'hommes de haute taille (au-dessus de 1^m,80).

Le Limbourg, bien qu'ayant d'ordinaire la plus grande taille moyenne générale, est une des provinces qui produit le moins de tailles élevées, tandis que le Hainaut, classé le dernier pour la taille moyenne générale, est une des provinces qui en fournit le plus.

II. — PÉRIMÈTRE THORACIQUE.

Les conditions requises pour l'admission des miliciens dans l'infanterie et le génie sont restées déterminées par la circulaire du service de santé de 1880, indiquée dans notre rapport de 1883, et que nous croyons utile de reproduire :

« Chez les hommes bien constitués, dont la taille n'atteint pas 1^m,65, le périmètre thoracique excède la demi-taille de 20 millimètres, au minimum. Cet excédent peut être réduit à 10 millimètres pour les hommes dont la taille dépasse 1^m,65. »

Le rapport du périmètre thoracique à la taille a été, depuis 1879, époque à laquelle ont commencé les recherches mentionnées par M. Titeca, fort dissemblable non seulement dans les différentes provinces, mais, pour une même province, d'une année à l'autre.

Les résultats sont tellement peu concordants qu'il serait impossible d'adopter pour notre pays, comme condition d'aptitude au service militaire, un rapport quelconque entre la taille et le périmètre thoracique.

La proportion des miliciens réunissant les conditions périmétriques réglementaires, déjà bien restreinte de 1879 à 1882, est restée sensiblement la même en 1883 (53, 9 %) et en 1884 (50, 3 %), et est tombée au-dessous de la moitié en 1885 (48, 3 %).

Il en résulte que, si dans notre pays les prescriptions réglementaires devaient être observées pour l'admission au service militaire, le recrutement du contingent serait presque impossible.

M. le Dr Titeca propose toutefois de les maintenir, mais simplement à titre provisoire, et de les considérer plutôt comme de simples bases en vue du recrutement pour le génie et l'infanterie. Nous partageons entièrement cette manière de voir et nous approuvons également sa proposition d'établir « pour tous les miliciens incorporés avec un périmètre thoracique inférieur à 79 centimètres, soit 15 millimètres au-dessous de la demi-taille, minimum adopté en Belgique (1^m,55), des *feuilles de santé*, permettant de suivre ces militaires durant tout le temps de leur service. Nous aurions ainsi, au bout de peu d'années, des documents précieux, pouvant rendre à l'armée et à la science les plus grands services, en fournissant à celle-ci des données ethnographiques et nosologiques importantes, à celle-là un élément certain, mathématique, d'appréciation pour l'inaptitude au service militaire. »

III. — POIDS DU CORPS.

Les remarques que nous venons de faire relativement au périmètre thoracique s'appliquent également au rapport existant entre la taille et le poids du corps. En consultant les tableaux des levées des trois dernières années, de même que ceux des années antérieures, il est facile de constater qu'il n'existe qu'un rapport éloigné et fort inconstant entre la taille et le poids du corps, de même qu'entre le chiffre proportionnel des recrues remplissant les conditions de périmètre et celui de ces mêmes recrues remplissant les conditions de poids.

Ces faits constituent de nouveaux arguments en faveur du maintien provisoire des prescriptions réglementaires relatives au poids des miliciens. Avant d'établir de nouvelles instructions qui deviendront alors définitives, il y a lieu de poursuivre de nouvelles

recherches. Nous espérons bien que M. le médecin de régiment Titeca, qui s'est acquitté jusqu'à présent, d'une manière remarquable, de la tâche longue et difficile qu'il a entreprise, voudra bien continuer ses investigations. Il rendra ainsi un véritable service à la science et à l'armée.

Nous avons l'honneur de vous proposer de lui adresser nos remerciements et de le prier de venir nous apporter le concours de ses connaissances spéciales, en voulant bien se faire inscrire comme membre de notre Société.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

La séance est levée à 5 heures.

